

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR
Vice rectorat du développement de la prospective et de l'orientation



CAHIER DES CHARGES

**APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°... /U.T.M.B/2023**

Portant sur : 2023



**EQUIPEMENT DU RESTAURANT DE LA
RESIDENCE UNIVERSITAIRE 1000 LITS A BECHAR**

<u>LOT n°01</u> :	Acquisition, installation et mise en service des équipements de restaurant
<u>LOT n°02</u> :	Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles
<u>LOT n°03</u> :	Acquisition de mobiliers de restauration

Soumissionnaire (cachet de l'entreprise) :

MAITRE D'OUVRAGE

UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

N. I. F : 098608019033424

**Adresse : BP n° 417 route de Kenadsa, Bechar, -
08000-**

Tél. / Fax : 049-23-89/87-74

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

جامعة طاهري محمد بشار

رقم التعريف الجبائي : 098608019033424



إعلان عن طلب العروض المفتوح مع اشتراط قدرات دنيا رقم ... /ج.ط.م.ب/ 2023

تعلن جامعة طاهري محمد بشار عن إعلان عن طلب عروض مفتوح مع اشتراط قدرات الدنيا من أجل:
تجهيز مطعم الإقامة الجامعية 1000 سرير ببشار

Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

تتكون العملية من عدة حصص متفرقة وهي كالتالي :

الحصة رقم 01 : اقتناء وتركيب ووضع تحت الخدمة تجهيزات المطاعم
الحصة رقم 02 : اقتناء وتركيب ووضع تحت الخدمة معدات التحضير, المناولة, والوزن و اقتناء الأواني (المغطيات)
الحصة رقم 03: اقتناء التجهيزات الخاصة بالمطعم

*المشاركة : يحق للمتعهد المشاركة في جميع الحصص.

على المتعهدين الراغبين في التعهد في هذا طلب العروض المفتوحة مع اشتراط قدرات الدنيا (النشاط التجاري, مصنع, مستورد, بيع بالجملة) لامتنال لسحب دفتر الشروط الموضوعة تحت تصرفهم.

يتم سحب دفتر الشروط من قبل الشخص المخول مع تقديم وصل الدفع, منذ أول ظهور هذا الإعلان عن الطلب عن العروض مقابل مبلغ غير قابل للرد: 6000.00 دج تودع لحساب جامعة بشار/

(REGIE- RECETTE C.C.P. N° 322565 Clé 37 UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR)

جامعة طاهري محمد بشار - نيابة مديرية التنمية و الاستشراق و التوجيه

ص ب 417، طريق قنادسة, بشار 08000

يسحب دفتر الشروط من الموقع الالكتروني الرسمي للجامعة:

« <https://www.univ-bechar.dz> ou <http://web.univ-bechar.dz/vrdpo> »

ملاحظة: يجب على كل العارضين الذين سحبوا دفتر الشروط من الموقع الالكتروني الرسمي التقرب إلى مصالح نيابة مديرية الجامعة على العنوان أعلاه للختم و الإمضاء في سجل السحب وتقديم وصل الدفع. كل عارض لم يمتثل لهذه الشروط يعتبر عرضه لا غيا.

يجب أن تودع العروض (ملف المترشح) (العرض التقني) و (العرض المالي) المعدة في ثلاثة أظرفه بجامعة طاهري محمد بشار يجب أن يكون الطرف الخارجي مبهماً و يحمل العبارة الآتية:

"طلب العروض المفتوح مع اشتراط قدرات دنيا رقم /ج.ط.م.ب/ 2023"

" لا يفتح إلا من طرف لجنة فتح الأظرفة و تقييم العروض"

تحتوي العروض على الوثائق التالية :

ملف المترشح :

1. تصريح بالترشح "النموذج مرفق بدفتر الشروط" ممضى، مؤرخ مع طبع الختم
2. التصريح بالنزاهة مملوء مختوم, ممضى و مؤرخ
3. نسخة من القانون الأساسي للمؤسسة بالنسبة للأشخاص المعنويين
4. الوثائق التي تتعلق بالتفويضات التي تسمح للأشخاص بإلزام المؤسسة
5. كل وثيقة تسمح بتقديم القدرات المرشحين و المتعهدين أو المناولين
6. بروتوكول الاتفاق في حالة التجمع.

أ. قدرات مهنية

نسخة من المستخرج السجل التجاري الكتروني (النشاط التجاري: مصنع, مستورد أو بيع بالجملة)

ب. قدرات مالية

1. نسخة من الميزانية المالية لثلاثة (03) السنوات الأخيرة مختوم من طرف محافظ الحسابات (2020/2021/2022)
2. نسخة من شهادة الإيداع القانوني لحسابات الاجتماعية للأشخاص المعنويين (2022)
3. شهادة التصفية البنكية



1. نسخة من شهادات أداء المستحقات (CASNOS, CNAS, CACOBATH) قيد الصلاحية (أثناء تحضير العروض)
2. مستخرج من جدول الضرائب او جدول سارية المفعول (صلاحيتها أقل أو تساوي 12 أشهر) غير مسجل في قائمة الضائحين.
3. رقم التعريف الجبائي NIF
4. شهادة من 20 (C20) من مصلحة الضرائب
5. قائمة الوسائل البشرية للمؤسسة الملائمة مع طبيعة المشروع مع التصريح السنوي للعمال ممضاة من طرف الضمان الاجتماعي
6. قائمة الوسائل المادية للمؤسسة الملائمة مع طبيعة المشروع و المدعمة بكل الوثائق المثبتة (بطاقات الرمادية فاتورات محضر معاينة للمحضر القضائي)
7. قائمة المراجع المهنية المثبتة بشهادة حسن التنفيذ

العرض التقني:

1. التصريح بالاكنتاب مملوء مختوم, ممضي و مؤرخ
2. كل الوثيقة تسمح بتقييم العرض التقني (التكوين, الضمانات التقنية, الخدمة ما بعد البيع, و مدة التمويل)
3. دفتر الشروط يحتوي في آخر صفحته على العبارة "قرئ و قبل" مكتوبة بخط اليد

العرض المالي:

1. رسالة العرض مملوء مختوم, ممضي و مؤرخ
 2. جدول الأسعار الودوية بالحروف و الأرقام مختوم, ممضي و مؤرخ
 3. تفصيل كمي و تقديري مختوم , ممضي و مؤرخ
- القائمة المفصلة للوثائق المطلوبة مدونة في دفتر الشروط.

1. صلاحية العروض:

يبقى المتعهدون ملزمين بعروضهم مدة 111 يوم (مدة تحضير العروض + ثلاثة (03) أشهر)

2. مدة تحضير العروض:

حددت مدة تحضير العروض بـ واحد و عشرون (21) يوماً ابتداء من ظهور هذا الإعلان في النشرة الرسمية لصفقات المتعامل العمومي أو في الجرائد الوطنية، و يؤجل هذا التاريخ تلقائياً إلى أول يوم عمل موالي إذا صادف هذا اليوم يوم عطلة

3. تاريخ إيداع العروض:

تاريخ إيداع العروض هو آخر يوم من مدة تحضير العروض و ذلك حتى الساعة 10:00
إذا تزامن يوم إيداع العروض مع يوم عطلة فيؤجل يوم الإيداع إلى يوم العمل الموالي مباشرة للعطلة.

4. فتح العروض:

تتم عملية فتح العروض التقنية و المالية في جلسة علنية في يوم إيداع العروض على الساعة العاشرة (10h00mn) بحضور المتعهدين أو ممثلهم الراغبين في ذلك بمقر جامعة بشار.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE TAHRI Mohamed BECHAR
Le numéro d'identification fiscale : 098608019033424
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°...../U.T.M. B/2023



L'université de TAHRI Mohamed de Bechar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar
L'OPERATION S'EFFECTUERA SOUS FORME DE LOTS SEPARES

<u>LOT n°01</u> :	Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant
<u>LOT n°02</u> :	Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles
<u>LOT n°03</u> :	Acquisition de mobiliers de restauration

Participation : Les soumissionnaires peuvent participés pour un ou plusieurs lots.

Peut participer à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales faisant l'objet du présent cahier des charges, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce selon la nature de chaque lot

Le retrait se fera par une personne dûment mandatée présentant un récépissé de versement, dès la parution de l'avis d'appel d'offres, contre un montant non remboursable de : **6000,00 DA libérable au compte de l'Université de BECHAR (REGIE- RECETTE C.C.P. N° 322565 Clé 37 UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR)**

Les soumissionnaires intéressants par le présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales (Activité : fabricant, importateur ou grossiste. Peuvent retirer le cahier des charges de l'appel d'offres, auprès de :

UNIVERSITE DE TAHRI Mohamed- BECHAR
Vice rectorat du développement de la prospective et de l'orientation
BP 417 ROUTE DE KENADSA-08000-

Le retrait du cahier des charges (téléchargement) du site officiel de l'université « <https://www.univ-bechar.dz> ou <http://web.univ-bechar.dz/vrdpo> » reste une alternative, sous les mêmes conditions ci-dessus ;

Remarque : Après le retrait du cahier des charges les soumissionnaires sont appelés à se présenter obligatoirement à l'adresse ci-dessus afin de compléter manuellement leurs procédures sur le registre des retraits (signature, cachet et présentation du récépissé de versement). **Dans le cas contraire, leurs offres sont considérées comme nulles et ne seront pas traités.**

Le dossier de candidatures, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des d'offre n° .../VRDPO/UTMB/2023.

Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

Les offres contiendront les documents suivants :

I) DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Déclaration de candidature (dûment datée, signée et cachetée)
2. Déclaration de probité (dûment datée, signée et cachetée)
3. Copie du statut de l'entreprise (personne morale)
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
6. Protocol d'accord en cas de groupement

A. Capacités professionnelles

- La copie de l'extrait du registre de commerce en cour de validité (Activité : fabricant, importateur ou grossiste)

B. Capacités financières

- Copies des bilans financiers des trois dernières années (2020-2021-2022) appuyés du rapport du Commissaire aux Comptes
- Copie légalisée d'attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales 2022
- Attestation de solvabilité Bancaire

C. Capacité technique

- Copie légalisée des attestations d'affiliation et de mise à jour (CASNOS, CNAS, CACOBATH) en cour de validités ; durant la période de préparation de l'offre
- Un extrait de rôles apuré ou portant la mention « déclaration » certifié le receveur (moins ou égale à 12 mois) porte la mention « non inscrit dans la liste des fraudeurs »
- Le numéro d'identification fiscal
- Attestation C20 des impôts
- L'Etat des moyens humains de l'entreprise avec déclaration annuelle des salaires (liste des personnels déclarés par CNAS)
- L'Etat des moyens matériels de l'entreprise destinés spécifiquement au projet, un état du matériel déclaré signer par un huissier de justice, carte grise, facture)
- L'Etat des références professionnelles durant les cinq (05) dernières années avec attestation de bonne exécution.

II) L'OFFRE TECHNIQUE

1. La déclaration à souscrire dûment datée, signée et cachetée
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique (formation, garantie technique, service après-vente, délais de fourniture)
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **lu et accepté** »

III) L'OFFRE FINANCIERE

- 1 Lettre de soumission dûment datée, signée et cachetée
- 2 Bordereau des prix unitaires
- 3 Détail quantitatif et estimatif

La liste détaillée des documents demandés sont mentionnés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être déposées.

- **Validité des Offres** : Les soumissionnaires resteront engager par leurs offres pendant (111) jours, (La durée de préparation des offres + trois (03) Mois).
- **Durée de préparation des offres** : La durée de préparation des offres est fixée à vingt un (21) jours à compter de la première parution sur BOMOP oui les quotidiens nationaux, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, ce jour sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant
- **Date et Dépôt des Offres** : La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation et cela à **10h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- **Ouverture des Offres** : L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu en séance publique le jour de dépôt des offres à **10h : 00 mn** au siège de l'université TAHRI MOHAMED Béchar.

SOMMAIRE



I – INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	
Article 1 : Objet du cahier des charges	10
Article 2 : Conditions d'éligibilité	10
a) Capacités professionnelles	10
b) Capacités financières	10
c) Capacités techniques	11
Article 3 : Offres non admises	11
Article 4 : Publication de l'avis d'appel d'offres	11
Article 5 : Retrait du cahier des charges	12
Article 6 : Demandes d'éclaircissements	12
Article 7 : modification du cahier des charges	12
Article 8 : Langue de l'offre	12
Article 9 : Documents précisant la conformité des équipements	13
Article 10 : Délai de garantie	13
Article 11 : Délai d'exécution	13
Article 12 : Contenu des offres	13
a) Dossier de candidature	14
b) Offre technique	15
c) Offre financière	16
Article 13 : Présentation des offres	17
Article 14 : Formes et signature des offres	17
Article 15 : Dépôt des offres	17
Article 16 : Modification et retrait des offres	17
Article 17 : Durée et validité des offres	18
Article 18 : Montant de l'offre	18
Article 19 : prix unitaires	18
Article 20 : Remise et contrôle des échantillons	18
Article 21 : Ouverture des plis	18
Article 22 : Evaluation des offres	19
Article 23 : Système d'évaluation et de notation	20
a) Barème de notation des offres	20
b) Vérification et classement des offres techniques	21
c) Vérification et classement des offres financières	21
d) Examen des échantillons	21
e) Corrections des erreurs éventuelles	22
Article 24 : Marges de préférence	22
Article 25 : Choix de la meilleure offre	22
Article 26 : Documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature du soumissionnaire retenu	23
Article 27 : Droit reconnu au service contractant de rejeter une offre ou d'annuler la procédure d'appel d'offres	23
Article 28 : Contre-expertise	23

Article 29 : attribution provisoire du marché	23
Article 30 : droit de recours	24
Article 31 : Clause de principe	24
Article 32 : Acceptation des clauses et conditions du cahier des charges	24
II – CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES	25
Article 1 : Objet du marché	27
Article 2 : Mode de passation	27
Article 3 : Textes de référence	27
Article 4 : Pièces et documents contractuels	27
Article 5 : Election de domicile	28
Article 6 : Montant du marché	28
Article 7 : Prix unitaires	28
Article 8 : Actualisation et révision des prix	28
Article 9 : Délai de mandatement	28
Article 10 : Conditions de paiement (règlement)	29
Article 11 : Domiciliation bancaire	29
Article 12 : Délais d'exécution	29
Article 13 : Planning de livraison et installation	29
Article 14 : Contrôle et vérification	30
Article 15 : Emballage et destination des équipements	30
Article 16 : Livraison des équipements et documents connexes	30
Article 17 : Assurances	30
Article 18 : Pénalités de retard	30
Article 19 : Traitement des équipements manquants ou non conformes	30
Article 20 : Cas de force majeure	31
Article 21 : Acheminement et dénombrement	31
Article 22 : Réception provisoire des équipements	31
Article 23 : Délai de garantie des équipements	32
Article 24 : Réception définitive des équipements	32
Article 25 : Cautions de bonne exécution et de garantie	32
Article 26 : Disponibilité de la pièce de rechange et service après-vente	32
Article 27 : Documentation technique et pièces de rechange	32
Article 28 : Avance forfaitaire	33
Article 29 : Modification et complément de clauses (Avenant)	33
Article 30 : Sous traitance	33
Article 31 : Nantissement	33
Article 32 : Conditions de résiliation	33
Article 33 : Règlement des litiges	34
Article 34 : Droits de timbre et droits d'enregistrement	34
Article 35 : Notifications	34
Article 36 : Clause de principe	34
Article 37 : Entrée en vigueur	34
III – CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUE POUR CHAQUE LOT	35
IV –BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES POUR CHAQUE LOT	46
V – DETAIL ESTIMATIF ET QUANTITATIF POUR CHAQUE LOT	52





VI – TABLEAU RECAPITULATIF DES LOTS	58
VII – ANNEXES	60
- LETTRE DE SOUMISSION (Pour chaque lot)	61-69
- DECLARATION A SOUSCRIRE (Pour chaque lot)	70-78
- DECLARATION DE PROBITE	79
- DECLARATION DE DE CANDIDATURE	81
- LETTRE D’ENGAGEMENT SUR LES MOYENS HUMAINS AFFECTES AU PROJET (A renseigner pour chaque lot)	85
- DELEGATION DE POUVOIRS	86
- DECLARATION DE SOUS-TRAITANT	87
VIII– MEMOIRE TECHNIQUE JUSTIFICATIF	90
- LETTRE D’ENGAGEMENT SUR LE STATUT DU SOUMISSIONNAIRE	91
- LETTRE D’ENGAGEMENT SUR LE DELAI D’EXECUTION PROPOSE	92
- LETTRE D’ENGAGEMENT SUR LE DELAI DE GARANTIE PROPOSE	93
- LETTRE D’ENGAGEMENT SUR LE DELAI DE SERVICE APRES-VENTE	94
- LETTRE D’ENGAGEMENT SUR LA DISPONIBILITE DES PIECES DE RECHANGE	95
IX-PLANNING DES LIVRAISONS : Trois (03) lots	96-99

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES



ARTICLE 01 : OBJET DU CAHIER DES CHARGES

Le présent cahier des charges a pour objet le lancement d'un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.../VRDPO/UTMB/2023, conformément à l'article 44 du décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégalation du service public, en vue de définir les conditions d'exécution et d'attribution des marchés pour

Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000 lits à Béchar

Le cahier des charges est **réparti en trois (03) lots** et ce conformément au cahier des prescriptions techniques ci-joint.

<u>LOT n°01</u> :	Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant
<u>LOT n°02</u> :	Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles
<u>LOT n°03</u> :	Acquisition de mobiliers de restauration

Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots selon la nature d'activité de leurs registres de commerce, sous conditions de satisfaire

Le lot étant une entité homogène, les candidats intéressés sont tenus de soumissionner pour tous les articles y figurant. L'évaluation des offres se fera par lot.

ARTICLE 02 : CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Peut participer à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales faisant l'objet du présent cahier des charges, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce selon la nature de chaque lot et disposant des moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements et ce, conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

À ce titre, ne sont admis à présenter des offres, pour chacun des lots faisant l'objet du présent cahier des charges, que les personnes physiques ou morales remplissant les conditions suivantes :

a) Capacités professionnelles :

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux :

- **Fabricants** : remise d'un document **en cours de validité à la date de soumission**, délivré par la chambre de commerce ou tout organisme habilité, dont les activités figurant au registre de commerce électronique sont compatibles avec la nature du lot objet de la soumission.
- **Distributeurs en gros** : remise d'un document **en cours de validité à la date de soumission**, dont l'activité de distribution en gros doit figurer au registre de commerce est compatible avec la nature du lot objet de la soumission.
- **Importateurs** : remise d'un document **en cours de validité à la date de soumission**, délivré par les services du Centre National du Registre de Commerce, dont les activités figurant au registre de commerce sont compatibles avec la nature du lot objet de la soumission.

- Les références professionnelles du soumissionnaire appuyées par des copies des attestations de bonne exécution **de marchés ou de commandes d'équipements similaires et en rapport avec la nature du lot**, délivrées par les opérateurs publics **durant les (10) dix dernières années**

b) Capacités financières :

La condition d'éligibilité relative aux capacités financières du soumissionnaire est vérifiée sur la base du chiffre d'affaire moyen réalisé sur les trois (03) dernières années, le soumissionnaire doit avoir réalisé sur les trois derniers exercices (2020 / 2021/ 2022) :

- * un chiffre d'affaires moyen \geq à 5 500 000,00 DA pour le lot n°01
- * un chiffre d'affaires moyen \geq à 5 500 000,00 DA pour le lot n°02
- * un chiffre d'affaires moyen \geq à 2 000 000,00 DA pour le lot n°03

NB:

- Les bilans des trois (03) dernières années doivent être fournis obligatoirement.
- Si le soumissionnaire soumissionne pour deux lots et plus, il doit obligatoirement avoir le cumul des chiffres d'affaires moyens des lots considérés, faute de quoi il sera écarté.

c) Capacités techniques :

- Moyens humains : une équipe de deux (02) personnes minimum qualifiées et certifiées doivent être affectées à la manutention, l'installation et la mise en service de ces équipements, pour chaque lot et selon la nature du lot objet de la soumission.



Important : Tout manquement de l'un de ces critères (professionnelle, financière et Technique), entraînera le rejet systématique de l'offre et le soumissionnaire sera écarté

ARTICLE 03 : OFFRES NON ADMISES

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 75, est exclu de la participation à l'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges, toute personne physique ou morale :

- Qui ont refusé de compléter leurs offres ou se sont désistés de l'exécution d'un marché public avant l'expiration du délai de validité des offres, dans les conditions prévues aux articles 71 et 74 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Qui sont en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat ;
- Qui font l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat ;
- Qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant leur probité professionnelle ;
- Qui ne sont pas en règle avec leurs obligations fiscales et parafiscales ;
- Qui ne justifient pas du dépôt légal de leurs comptes sociaux ;
- Qui ont fait une fausse déclaration ;
- Qui ont été inscrits sur la liste des entreprises défailtantes, après avoir fait l'objet de décisions de résiliation aux torts exclusifs de leurs marchés, par des services contractants ;
- Qui ont été inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics, prévue à l'article 89 du décret présidentiel susmentionné ;
- Qui ont été inscrit au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- Qui ont fait l'objet d'une condamnation pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale ;

ARTICLE 04 : PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

Conformément aux articles n°61 et n°65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'avis d'appel d'offres objet du présent cahier des charges sera rédigé en langue nationale (langue arabe) et, au moins, dans une langue étrangère. Il sera publié obligatoirement au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et, au moins, dans deux quotidiens nationaux diffusés au niveau national (Langue étrangère - Arabe).

ARTICLE 05 : RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Les candidats ou soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel d'offres peuvent, directement ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, retirer le présent cahier des charges, au siège du service des marchés -Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation - 3ème étage - l'Université TAHRI Mohamed - BECHAR.

Dès la parution de l'avis d'appel d'offres et ce, contre présentation d'un récépissé de versement, **de six Mille Dinars Algériens (6000 DA), libérable au compte de l'Université de BECHAR (REGIE- RECETTE C.C.P. N° 322565 Clé 37 UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR), non remboursable**, représentant les frais de documentation et de reprographie.



Le retrait du cahier des charges du site officiel de l'université « <https://www.univ-bechar.dz> ou <http://web.univ-bechar.dz/vrdpo> » reste une alternative, sous les mêmes conditions ci-dessus ; Toutefois, les soumissionnaires sont appelés à se présenter obligatoirement au Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation -3ème étage - l'Université TAHRI Mohamed – BECHAR, afin de compléter manuellement leurs procédures sur le registre des retraits (signature, cachet et présentation du récépissé de versement). **Dans le cas contraire, leurs offres sont considérées comme nulles et ne seront pas traitées.**

ARTICLE 06 : DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENTS

Tout soumissionnaire, ayant retiré le présent cahier des charges, désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier de l'appel d'offres, peut en faire la demande au service contractant, qu'il doit déposer par écrit à l'adresse suivante : **Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation (VRDPO) -3ème étage - l'Université TAHRI Mohamed - BECHAR** Ou l'envoyer par fax au **049-23-89/87-74**; dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre.

Le service contractant notifie la réponse au soumissionnaire dans un délai de **cinq (05) jours** après la réception de la demande d'éclaircissement.

Une copie de la réponse comportant la question posée, sans l'identification de son auteur, est communiquée en même temps, par le service contractant, par écrit, à tous les candidats ayant retiré le présent cahier des charges

ARTICLE 07 : MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES

Le soumissionnaire peut demander un éclaircissement au service contractant concernant un détail dans le cahier des charges. La réponse du service contractant doit être notifiée, par écrit, à tous les soumissionnaires au moins **Dix (10) jours** avant la date de dépôt des offres.

Afin de donner aux candidats la possibilité de tenir compte de ces modifications dans leurs offres, le service contractant pourra s'il le juge nécessaire proroger la durée de préparation des offres et ce conformément aux dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics. L'avis de prorogation comportant la nouvelle date de dépôt des offres sera publié au bulletin officiel des marchés public (BOMOP) et dans les quotidiens dans lesquels la publication de l'avis d'appel d'offre a été assurée.

ARTICLE 08 : LANGUE DE L'OFFRE

L'offre préparée par le soumissionnaire, ainsi que toute correspondance et tout document concernant l'offre, échangés entre le soumissionnaire et l'université TAHRI Mohammed de Béchar, seront rédigés exclusivement en langue arabe ou étrangère (Français). Etant entendu que tout document imprimé fourni par le soumissionnaire et rédigé dans une autre langue, doit être accompagné d'une traduction **en langue arabe ou étrangère (Français).** **Tout manquement à cette condition entraînera le rejet systématique de l'offre.**

ARTICLE 09 : DOCUMENTS PRECISANT LA CONFORMITE DES EQUIPEMENTS

Le soumissionnaire devra fournir, en tant que partie intégrante de son offre, les pièces démontrant que les fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du marché, sont conformes au cahier des prescriptions techniques du présent cahier des charges.

Ces pièces consisteront en une attestation d'origine des fournitures proposées, qui devra être confirmée, lors de la livraison des équipements, par un certificat d'origine établi par la chambre de commerce et d'industrie compétente. Ces documents qui doivent être accompagnés de prospectus, de dessins, de données et de supports, doivent comprendre :

- Une description détaillée des caractéristiques essentielles et des performances des équipements.
- Un commentaire, clause par clause, des prescriptions techniques exigées par l'université TAHRI Mohamed Béchar démontrant que les fournitures sont conformes au présent cahier des charges.
- Toute la documentation concernant les produits doit être rédigée en langue arabe ou en langue étranger. **Tout manquement à cette condition entrainera le rejet systématique de l'offre.**

ARTICLE 10 : DELAI DE GARANTIE

Le délai de garantie **minimum** des équipements faisant l'objet du présent cahier des charges doit être fixé comme suit :

N° lot et désignation		Délai de garantie <u>minimum</u>
<u>LOT n°01</u> :	Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant	12 mois
<u>LOT n°02</u> :	Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles	12 mois
<u>LOT n°03</u> :	Acquisition de mobiliers de restauration	12 mois

Toute offre proposant un délai de garantie **inférieur au délai minimum** ci-dessus **sera rejetée.**

ARTICLE 11 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution proposé doit comprendre ce qui suit :

- Livraison, installation et mise en service des équipements, **pour le lot n° 01**
- Livraison et installation et mise en service des équipements, **pour le lot n° 02**
- Livraison des équipements sur site, **pour le lot n° 03.**

Ce délai sera noté comme indiqué au barème de notation figurant ci-dessous.

ARTICLE 12 : CONTENU DES OFFRES

Conformément aux dispositions de l'article n°67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

a) **Le dossier de candidature :**

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Une **déclaration de candidature**, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (**une seule déclaration pour tous les lots**) ;
- Une **déclaration de probité**, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (**une seule déclaration pour tous les lots**) ;
- Une copie du statut(s) du soumissionnaire, dans le cas où celui-ci est une société commerciale ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire (La délégation du pouvoir de signature), selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges, dans le cas où le signataire de l'offre n'est pas le soumissionnaire lui-même ;
- Un document justifiant la qualité conférée au soumissionnaire (fabricant, distributeur en gros, importateur.) en cours de validité à la date de la soumission délivrée par :
 - Pour le fabricant : le document doit être délivré par la chambre de commerce ou tout organisme habilité, dont les activités figurant au registre de commerce sont compatibles avec la nature du lot objet de la soumission.
 - Pour le distributeur en gros : le document doit être délivré par les services du Centre National du Registre de Commerce, dont l'activité de distribution en gros doit figurer au registre de commerce est compatible avec la nature du lot objet de la soumission.
 - Pour l'importateur : le document doit être délivré par les services du Centre National du Registre de Commerce, dont les activités figurant au registre de commerce sont compatibles avec la nature du lot objet de la soumission.
- Les attestations d'origine des équipements proposés ;
- Les certificats de conformités des équipements proposés pour tous les articles du lot objet de la soumission délivrés par les services habilités ou par un organe de contrôle habilité ;
- Les copies des bilans comptables des trois dernières années (2020, 2021 et 2022), certifiés par un commissaire aux comptes ou par un comptable agréé, visés par les services des impôts compétents, accompagnés des copies des comptes des résultats de la même période ;
NB : les bilans des trois (03) dernières années doivent être fournis obligatoirement.
- Les références bancaires délivrées par la banque du soumissionnaire accompagné de l'attestation de solvabilité délivrée par la banque concernée après la publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Les références professionnelles du soumissionnaire appuyées par des copies des attestations de bonne exécution de marchés ou de commandes d'équipements similaires et en rapport avec la nature du lot, délivrées par les clients concernés durant les (10) dix dernières années.
- Lettre d'engagement sur les moyens humains **affectés à chaque lot** selon la nature des lots objet de la soumission, certifiés mobilisés accompagnée des diplômes et attestations de certification des intervenants, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- ❖ Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public ; les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature **sont exigés uniquement de l'attributaire du marché** qui devra les fournir dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivantes :
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce du soumissionnaire ;
 - Les copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH), en cours de validité ;
 - L'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement, délivré par les services des impôts compétents, daté de moins de trois (03) mois ;



- L'original du casier judiciaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général lorsqu'il s'agit d'une société commerciale.
- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2022 auprès des services du Centre National du Registre de Commerce, pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale ;
- Une copie de la carte ou du document portant de numéro d'identification (NIF) fiscale du soumissionnaire ;



NB :

- 1- Le service contractant se réserve le droit de s'informer sur les capacités techniques, professionnelles et financières des soumissionnaires par tout moyen légal conformément aux dispositions de l'article 56 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- 2- Le service contractant se réserve le droit de vérifier, par tout moyen, l'authenticité des documents et informations fournis par le soumissionnaire. Toute inexactitude dans ces documents et informations entraîne automatiquement le rejet de l'offre correspondante.

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe séparée, fermée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres, ne comportant que les mentions suivantes :

<p style="text-align: center;">Dénomination de l'entreprise Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° ... /VRDPO/UTMB/2023 « EQUIPEMENT DU RESTAURANT DE LA RESIDENCE UNIVERSITAIRE 1000LITS A BECHAR » Lot n°... :..... « DOSSIER DE CANDIDATURE »</p>

b) L'offre technique :

L'offre technique doit être établie conformément au cahier des charges et accompagnée des documents suivants :

- Une **déclaration à souscrire**, remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (**A remplir séparément une déclaration à souscrire pour chaque lot objet de soumission**) ;
- **Un mémoire technique justificatif** : contient toutes les lettres d'engagements sur le statut(s) du soumissionnaire, le délai exécution, le délai de garantie et le service après-vente, selon les modèles joints en annexe du présent cahier des charges :
 - Lettre d'engagement portant le statut du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
 - Lettre d'engagement concernant le délai d'exécution proposé (livraison, installation et la mise en service) selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
 - Lettre d'engagement sur le délai de garantie des équipements proposé, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
 - Lettre d'engagement sur les délais du service après-vente proposé, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Les caractéristiques techniques argumentées de tous documentation techniques (photo – vidéo – prospectus en couleurs, CD ROM et autres ...) en originaux et les preuves écrites, établies conformément aux dispositions précisant que les fournitures proposées par le soumissionnaire sont conformes et selon les exigences arrêtées dans le cahier des prescriptions techniques joint au présent cahier des charges.
- Le présent cahier des charges revêtu, en sa dernière page, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention **manuscrite** « **Lu et accepté** », avec toutes les pages paraphées par ses soins.

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe séparée et fermée, indiquant la dénomination de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres, ne comportant que les mentions suivantes :



Dénomination de l'entreprise
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités
Minimales N° ... /VRDPO/UTMB/2023
« EQUIPEMENT DU RESTAURANT DE LA RESIDENCE
UNIVERSITAIRE 1000LITS A BECHAR »
Lot n° :.....
« OFFRE TECHNIQUE »

c) L'offre financière :

L'offre financière doit comporter les documents suivants :

- Une lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (**A remplir séparément une lettre de soumission pour chaque lot objet de soumission**) ;
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes rempli et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (**pour chaque lot**) ;
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (**pour chaque lot**).

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe séparée et fermée, indiquant la dénomination de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres, ne comportant que les mentions suivantes :

Dénomination de l'entreprise
Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités
Minimales N° ... /VRDPO/UTMB/2023
« EQUIPEMENT DU RESTAURANT DE LA RESIDENCE
UNIVERSITAIRE 1000LITS A BECHAR »
Lot n° :.....
« OFFRE FINANCIERE »

NB : Toute offre présentée dans des enveloppes non conformes aux modèles ci-dessus, sera rejetée.

ARTICLE 13 : PRESENTATION DES OFFRES

Les trois enveloppes indiquées à l'article 12 ci-dessus, comptant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique, fermée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :



ARTICLE 14 : FORME ET SIGNATURE DES OFFRES

L'offre doit être écrite de façon lisible et porte la signature de la personne autorisée à engager le soumissionnaire au titre du marché.

L'offre ne comportera aucune modification, surcharge ou suppression.

ARTICLE 15 : DEPOT DES OFFRES

- **Durée de préparation des offres :**

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) **ou** dans la presse.

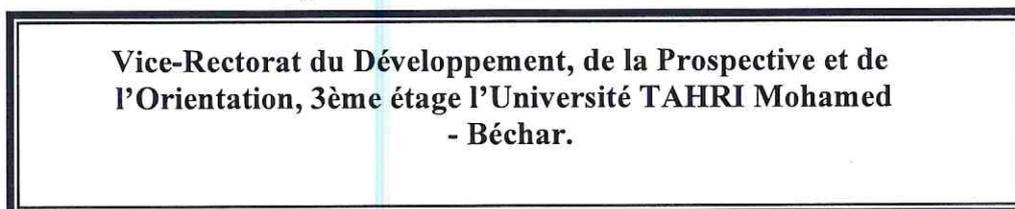
Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres, dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen.

- **Date et heure limite de dépôt des offres :**

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de **08h00 à 10h00**, et l'ouverture des plis est fixé à partir de **10h00**. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- **Lieu de dépôt des offres :**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :



ARTICLE 16 : MODIFICATION ET RETRAIT DES OFFRES :

Aucune modification ni retrait des offres déposées ne seront acceptés après le dépôt et l'enregistrement des offres sur le registre ad hoc ouvert à cet effet par le service contractant.

ARTICLE 17 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée à l'article 15 ci-dessus, augmentée de **trois (03) mois** et ce, à compter de la date d'ouverture des offres.

Le service contractant se réserve le droit, en cas de besoin, de demander aux soumissionnaires de proroger le délai de validité de leurs offres au-delà de la période ci-dessus.

Le délai de validité des offres de l'attributaire provisoire du marché ou contrat est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire conformément aux dispositions de l'article 99 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE 18 : MONTANT DE L'OFFRE

Le soumissionnaire indiquera le montant sur le bordereau des prix unitaires en hors taxes, en chiffres et en lettres et sur le détail quantitatif et estimatif.

A la fin du détail quantitatif et estimatif, il fera ressortir :

- 1- Le montant total en hors taxes (HT).
- 2- Le montant de la (TVA à 19%).
- 3- Le montant total en toutes taxes comprises (TTC) **en chiffres et en lettres.**

La monnaie de règlement est le Dinars Algériens

ARTICLE 19 : PRIX UNITAIRES

Les prix unitaires des équipements faisant l'objet du présent cahier des charges, sont ceux qui sont indiqués au bordereau des prix unitaires. Ces prix unitaires seront fermes, non actualisables et non révisables pendant toute la durée du marché.

ARTICLE 20 : REMISE ET CONTROLE DES ECHANTILLONS :

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont pré-qualifiées sont tenus de fournir les échantillons des équipements proposés dans un délai de **sept (07) jours** à partir de la date de leur saisine, contre établissement par le service contractant, d'une attestation de dépôt des échantillons. Cette obligation concerne le lot suivant :

- **Lot n° 03 : Acquisition de mobiliers de restauration.**

Les échantillons resteront anonymes et porteront un numéro attribué par le service contractant, qui sera communiqué au soumissionnaire lors du dépôt de l'échantillon.

Les échantillons seront déposés à l'adresse suivante : **Vice-Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, 3ème étage l'Université TAHRI Mohamed - Béchar, pour leurs vérifications par le comité ad-hoc. Le comité ad-hoc se chargera du contrôle de leurs conformités. La composition du comité ad-hoc et ces prérogatives seront arrêtés par le directeur de l'université.**

Les échantillons seront restitués à leurs propriétaires après le choix de l'attributaire provisoire du marché et l'examen des recours éventuels introduits.

Les échantillons fournis par l'attributaire provisoire du marché seront retenus pendant toute la durée d'exécution du marché.

ARTICLE 21 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera assurée par la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant le jour correspond à la date de dépôt des offres telle que mentionnée à l'article 15 ci-dessus, à partir de **10 heures**. Elle aura lieu au siège de Vice-Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation, 3ème étage de l'Administration centrale, université TAHRI Mohamed Béchar.

La séance d'ouverture des plis (des dossiers de candidatures, des offres techniques et des offres financières) sera publique. Les soumissionnaires pourront y prendre part directement ou par des

représentants dûment mandatés par leurs soins et ce conformément aux articles 70 et 71 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

■ Les dossiers de candidatures seront ouverts séparément. (Conformément aux articles 70 et 72 du même décret présidentiel n°15-247).

■ L'ouverture des offres techniques et des offres financières sera effectuée en deux (02) phase.

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres constate la régularité de l'enregistrement des offres.

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres dresse la liste des candidats ou soumissionnaires dans l'ordre d'arrivée des plis de leurs dossiers de candidature de leurs offres, avec l'indication du contenu des montants des propositions et des rabais éventuels, ainsi que la liste des pièces constitutives de chaque offre ;

Les membres présents de la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres paraphent les documents des plis ouverts, qui ne sont pas concernés par la demande de complément ;

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres établira, en séance tenante le procès-verbal de sa réunion, signé par l'ensemble de ses membres présents avec toutes les éventuelles réserves ;

Au cours de cette séance publique, la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres communiquera à haute voix, les montants des offres financières, ainsi que les pièces incluses dans chaque offre.

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres invitera, le cas échéant, par écrit, les soumissionnaires à compléter leurs offres techniques, par les documents manquants ou incomplets exigés à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres, dans un délai maximum de **dix (10) jours** à compter de la date de d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres par la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres propose au service contractant le cas échéant, dans un procès-verbal de déclarer d'infructuosité de la procédure, dans les conditions fixées à l'article 40 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

ARTICLE 22 : EVALUATION DES OFFRES

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant procédera à l'examen des offres reçues en vérifiant leur éligibilité et conformité par rapport aux exigences et dispositions du présent cahier des charges. Toute offre non conforme à celui-ci sera rejetée, conformément aux dispositions de l'article 72 du décret présidentiel suscit.

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, la commission devra s'assurer que chaque offre est conforme aux conditions requises par le dossier d'appel d'offres. Il sera procédé à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires par rapport aux capacités minimales et conditions de participation et d'éligibilités exigées dans l'article 02 de l'instruction aux soumissionnaires, tout soumissionnaire inéligible sera écarté.

Il sera procédé à la vérification des capacités professionnelles, financières et techniques des candidats et soumissionnaires par rapport au dossier de candidature, avant de procéder à l'évaluation des offres techniques,

Elle s'informe, le cas échéant, par le biais du service contractant, lors de l'évaluation des candidatures de leurs capacités par tout moyen légal auprès d'autres services contractants et organismes chargés d'une mission de service public. Toute offre jugée non conforme sera rejetée.

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres procédera à l'analyse des offres restantes en deux phases sur la base de critères et de la méthodologie prévus dans l'article 24 ci-dessous.

■ Elle établit, dans une première phase, le classement technique des offres et élimine, les offres qui n'ont pas obtenu la note minimale prévue au cahier des charges.

■ Elle examine, en tenant compte, éventuellement, des optimisations de leurs offres, dans une deuxième phase, les offres financières des soumissionnaires pré-qualifiés techniquement pour retenir l'offre la moins-disant.

ARTICLE 23 : SYSTEME D'ÉVALUATION ET DE NOTATION

Après vérification de la conformité des offres par rapport aux conditions fixées par le présent cahier des charges, l'évaluation des offres se fera par lot suivant le système de notation indiqué ci-dessous.

A- Barème de notation des offres :

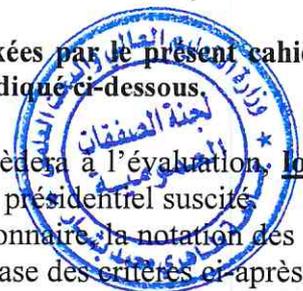
La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres procédera à l'évaluation, **lot par lot**, des offres, et ce, conformément aux dispositions de l'article 72 du décret présidentiel suscite.

Outre la conformité au dossier d'appel d'offres, le choix du soumissionnaire ; la notation des offres techniques jugées conformes au présent cahier des charges sera assurée sur base des critères ci-après :

1. Statut du soumissionnaire.
2. Délai de garantie
3. Délai de service après-vente pour le lot n° 01 et le lot n° 02
4. Délai d'exécution

La notation de ces critères sera assurée, **par lot**, comme suit (Voir les trois pages suivantes).

- **Note éliminatoire** : Toute offre technique qui aura obtenu une note **inférieure à 40 points** sur un total de soixante (60) points **sera éliminée**.



Critères de notation (sur 60 points) à appliquer pour chaque lot de la liste suivante :

<u>LOT n°01</u> :	Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant
<u>LOT n°02</u> :	Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles

1 - Statut du soumissionnaire :

Les offres seront notées comme suit :

- Fabricant : **10 points**.
- Distributeur en gros : **05 Points**.
- Importateur : **03 Points**.

10 Points

2 - Délai de garantie :

- L'offre proposant le délai de garantie le plus élevé (avec un maximum de 24 mois) se verra attribuée une note de **Vingt (20) points**.

N.B. : Toute offre proposant un délai inférieur à 12 mois sera rejetée.

-Les autres offres seront notées par application de la formule suivante :

$$\text{Note attribuée} = \frac{\text{Délai de garantie de l'offre considérée} \times 20}{\text{Délai de garantie le plus élevé}}$$

20 Points

3 - Délai de service après-vente (SAV) :

- L'offre proposant le délai de service après-vente le plus élevé se verra attribuée une note de **Vingt (20) points**.

-Les autres offres seront notées par application de la formule suivante :

$$\text{Note attribuée} = \frac{\text{Délai de SAV de l'offre considérée} \times 20}{\text{Délai de SAV le plus élevé}}$$

N.B. : Toute offre proposant un délai de service après vente (SAV) inférieur au délai de garantie proposé sera rejetée.

20 Points

4 - Délai d'exécution :

- L'offre proposant le délai d'exécution le plus court se verra attribuer une note de **Dix (10) points**.

N.B. : Toute offre proposant un délai d'exécution inférieur à 15 jours sera rejetée.

- Les autres offres seront notées par application de la formule suivante :

$$\text{Note attribuée} = \frac{\text{Délai le plus court proposé} \times 10}{\text{Délai proposé dans l'offre considérée}}$$

10 Points

Note totale

60 Points

Critères de notation (sur 60 points) à appliquer pour le lot suivant:	
LOT n°03:	Acquisition de mobiliers de restauration
<p>1 - Statut du soumissionnaire : Les offres seront notées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Fabricant</u> : 10 points. ➤ <u>Distributeur en gros</u> : 05 Points. ➤ <u>Importateur</u> : 03 Points. 	10 Points
<p>2 - Délai de garantie :</p> <p>- L'offre proposant le délai de garantie le plus élevé (pas plus de 24 mois) se verra attribuée une note de Vingt Cinq (25) points.</p> <p>N.B. : Toute offre proposant un délai inférieur à 12 mois sera rejetée.</p> <p>- Les autres offres seront notées par application de la formule suivante :</p> $\text{Note attribuée} = \frac{\text{Délai de garantie de l'offre considérée} \times 25}{\text{Délai de garantie le plus élevé}}$	25 Points
<p>3- Délai d'exécution :</p> <p>- L'offre proposant le délai d'exécution le plus court se verra attribuée une note de Vingt Cinq (25) points.</p> <p>N.B. : Toute offre proposant un délai d'exécution inférieur à 10 jours sera rejetée.</p> <p>- Les autres offres seront notées par application de la formule suivante :</p> $\text{Note attribuée} = \frac{\text{Délai le plus court proposé} \times 25}{\text{Délai proposé dans l'offre considérée}}$	25 Points
Note totale	60 Points



B - Vérification et classement des offres techniques :

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres procédera dans une première phase au classement technique des offres et **élimine les offres qui n'ont pas obtenu la note minimale de 40** points sur un total de soixante (60) points prévus dans le présent cahier des charges.

C- Vérification des offres financières :

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres procédera dans une deuxième phase à la vérification des offres financières des soumissionnaires pré-qualifiés techniquement **qui ont obtenu une note égale ou supérieure à 40 points**

D- Correction des erreurs éventuelles :

Les offres financières des soumissionnaires pré-qualifiées techniquement seront vérifiées par la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la façon suivante :

- Lorsqu'il existe une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires, **le montant en lettre fera foi.**
- Lorsque le bordereau des prix unitaires n'est pas renseigné en lettre et en chiffres, **le soumissionnaire sera écarté.**
- Lorsqu'il existe des surcharges et des ratures sur le prix unitaire en chiffres ou en lettre, **le soumissionnaire sera écarté.**
- Lorsqu'il existe une différence entre les prix unitaires du détail estimatif et quantitatif et le bordereau des prix unitaires, **le soumissionnaire sera écarté.**
- Lorsqu'il existe des erreurs de calcul arithmétique dans le montant total obtenu, en effectuant le produit du prix unitaire par la quantité, figurant dans les détails estimatifs et quantitatifs, et après correction s'il s'avérera que le montant figurant à la lettre de soumission n'est pas le montant obtenu après correction **le soumissionnaire sera écarté.**

N/B : L'OFFRE NE DOIT PAS CONTENIR D'ERREUR DE CALCULS, DE RATURE, DE SURCHARGE OU D'INCONHERENCE.



E- Classement des offres financières :

Par suite, la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres procédera au classement des offres financières dans un ordre croissant (du moins disant au plus disant).

Les offres concernées par ce classement sont celles pré-qualifiés techniquement : qui ont obtenu la note minimale de 40 points

F - Examen des échantillons :

L'obligation de procéder au contrôle et à la vérification des échantillons concerne le lot suivant :

-Lot n° 03 : Acquisition de mobiliers de restauration.

Le service contractant invitera les soumissionnaires, **dans l'ordre croissant de classement de leurs offres financières**, à présenter des échantillons pour les équipements qu'ils ont proposés.

La commission Ad-hoc procédera au contrôle et à la vérification de ces échantillons conformément aux exigences du présent cahier des charges ; Elle doit établir un PV de conformité ou non-conformité au service contractant ;

Dans le cas de non-conformité des échantillons pour le soumissionnaire ayant l'offre financière la moins disante, le service contractant invitera le soumissionnaire suivant pour la procédure d'examen des échantillons, jusqu'à obtention des échantillons conformes aux exigences du présent cahier des charges et qui sera sanctionné par un PV de conformité de la commission Ad hoc.

Les offres dont les échantillons ne sont pas conformes aux exigences du présent cahier des charges seront écartées par la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation.

Les échantillons seront restitués à leurs propriétaires après le choix de l'attributaire provisoire du marché et l'expiration des délais de recours et leur examen éventuel par la Commission des marchés compétente.

ARTICLE 24 : MARGE DE PREFERENCE

Conformément à l'article 83 du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et les délégations de service public, il sera octroyé une marge de préférence, d'un taux de vingt-cinq pour cent (**25 %**) **aux produits d'origine algérienne** (produits fabriqués localement), sur présentation d'une attestation d'origine algérienne délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie compétente, spécifique aux produits concernés par la soumission

Conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel du 22 février 2003 relatif aux modalités d'application de la marge de préférence, l'octroi de celle-ci est accordé au stade de l'évaluation des offres. Elle est appliquée aux offres financières des soumissionnaires pré qualifiés techniquement suivant les critères de choix affichés dans le présent cahier des charges de l'appel d'offres. **Les prix mentionnés dans les offres financières, tous droits et taxes compris, des produits importés, seront majorés de 25 %.**

Les nouveaux montants seront pris en compte au stade de l'évaluation des offres financières.

ARTICLE 25 : CHOIX DE LA MEILLEURE OFFRE

Après vérification du bordereau des prix unitaires et du détail estimatif et quantitatif, et après l'application de la marge de préférence, telle que mentionné ci-dessus, les offres pré-qualifiées techniquement seront évaluées et classées selon **la règle du moins disant pour les offres financières.**

La commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres proposera au service contractant de retenir comme attributaire du marché(s), **le soumissionnaire dont l'offre financière est la moins-disante.**

En cas d'égalité des montants de deux ou plusieurs offres financières, celle dont l'offre technique ayant obtenu la note la plus élevée sera retenue.

En cas d'égalité des notes techniques de deux ou plusieurs offres techniques, celle dont le délai de garantie proposé le plus élevée sera retenue.

En cas d'égalité des délais de garantie de deux ou plusieurs offres techniques, celle dont le chiffre d'affaire le plus élevée sera retenue.

ARTICLE 26 : DOCUMENTS JUSTIFIANT LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA DECLARATION DE CANDIDATURE DU SOUMISSIONNAIRE RETENU

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, seul l'attributaire du marché est tenu de fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, les documents justifiant les informations contenues dans sa déclaration de candidature, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis, ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée et le service reprend la procédure d'évaluation des offres.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché au tord exclusif du partenaire cocontractant.

ARTICLE 27 : DROIT RECONNU AU SERVICE CONTRACTANT DE REJETER UNE OFFRE OU D'ANNULER LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

- La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres peut proposer, au service contractant, le rejet de l'offre retenue conformément à **l'article 72** du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public dans les cas suivants :
 - Si elle établit que l'attribution du projet entraînerait une domination du marché par le partenaire retenu ou fausserait, de toute autre manière, la concurrence dans le secteur concerné,
 - Si l'offre financière de l'opérateur économique, retenu provisoirement, paraît anormalement basse ou excessive, le service contractant peut la rejeter, par décision motivée, après avoir demandé, par écrit les précisions qu'il juge utiles et vérifier les justifications fournies.
- Le service contractant peut pour des motifs d'intérêt général, pendant toute la phase de passation d'un marché public, déclarer l'annulation de la procédure et/ou l'attribution provisoire du marché, les soumissionnaires ne peuvent prétendre à aucune indemnité dans le cas où leurs offres n'ont pas été retenues ou si la procédure et/ou l'attribution provisoire du marché public a été annulée et ce, conformément à **l'article 73** du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

ARTICLE 28 : CONTRE EXPERTISE

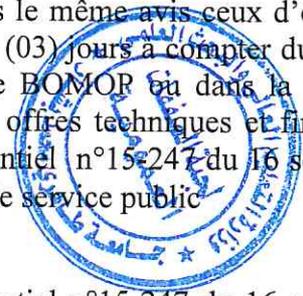
Nonobstant le document de la conformité des produits par le soumissionnaire et fourni dans son offre technique, le service contractant se réserve le droit de faire une contre-expertise s'il le juge nécessaire, pendant toute la phase de passation de marche pour l'ensemble des lots.

ARTICLE 29 : ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Un avis d'attribution provisoire du marché sera inséré dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et dans les organes de presse dans lesquels l'avis d'appel d'offres a été publié. Cet avis comportera :

- L'identification du soumissionnaire retenu ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire retenu ;
- Le montant de l'offre retenue ;
- Le délai d'exécution global du marché ;
- Le délai d'exécution de garantie des équipements ;
- La note du soumissionnaire retenu ;
- Indication de l'adresse exacte de la commission des marchés publics de l'université de Béchar.

Pour les autres soumissionnaires, le service contractant, invitera dans le même avis ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou dans la presse, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public



ARTICLE 30 : DROIT DE RECOURS

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant l'attribution provisoire d'un marché et le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les **dix (10) jours**, à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans la presse nationale, auprès du président de la commission des marchés publics de l'université de Béchar indiquée sur l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

ARTICLE 31 : CLAUSE PRINCIPLE

Toute clause insérée dans le présent cahier des charges et qui serait contraire à la législation et à la réglementation en vigueur, sera considérée comme nulle et de nul effet.

ARTICLE 32 : ACCEPTATION DES CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CHARGES

Le présent cahier des charges devra être inclus dans l'offre technique du soumissionnaire conformément à l'article 12 ci-dessus, revêtu du cachet et la signature du soumissionnaire, avec toutes les pages paraphées par ses soins.

Fait à, le.....

Signature du candidat ou soumissionnaire

« Lu et accepté »

(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES



Marché passé conformément aux dispositions du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public,



Conclu entre :

Université TAHRI Mohamed- Béchar

Représentée par Monsieur MEDJAOUED Mohamed, Recteur, ayant tous pouvoirs à l'effet de signer le présent marché, ci-après désigné « Le service contractant »,

D'une part,

Et :

L'entreprise, dont le siège est sis à, représentée par Monsieur (Qualité), ayant tous pouvoirs à l'effet de signer le présent marché, ci-après désigné « Le cocontractant »,

D'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1: OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet « **Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000 lits à Béchar** » et ce, conformément aux prescriptions techniques jointes en annexe.

Les équipements susmentionnés sont répartis en trois (3) lots :

LOT n°01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant

LOT n°02 : Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles

LOT n°03 : Acquisition de mobiliers de restauration



ARTICLE 2 : MODE DE PASSATION

Le présent marché est passé après appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°.../U.T.M.B /2023, conformément aux articles 40, 42 et 44 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

ARTICLE 3 : TEXTES DE REFERENCE

Le présent marché est régi par la législation et la réglementation en vigueur, notamment :

- La loi n° 04-02 du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée ;
- La loi n° 06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, modifiée et complétée ;
- L'ordonnance n° 03-03 du 19 juillet 2003 relative à la concurrence, modifiée et complétée ;
- L'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances, modifiée et complétée ;
- L'ordonnance n° 76-103 du 09 décembre 1976, portant code du timbre, modifiée et complétée ;
- L'ordonnance n° 76-105 du 09 Décembre 1976, portant code de l'enregistrement, modifiée et complétée.
- Le décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.
- Le décret exécutif n° 05-468 du 10 décembre 2005 fixant les conditions et les modalités d'établissement de la facture, du bon de transfert, du bon de livraison et de la facture récapitulative

ARTICLE 4: PIECES ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les pièces et les documents contractuels constituant le présent marché sont les suivants :

- Le présent marché et ses annexes ;
- La Lettre de soumission ;
- La déclaration de candidature ;
- La déclaration à souscrire ;
- Le cahier des charges de l'appel d'offres ;
- L'offre du cocontractant ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le détail estimatif et quantitatif ;
- Le CPT (Cahier des Prescriptions Techniques) ;
- Déclaration de sous-traitant (selon le cas) ;
- Délégation de pouvoir de signature (selon le cas) ;

ARTICLE 5 : ELECTION DE DOMICILE

Pendant toute la durée du marché, toutes les notifications, correspondances se rapportant à l'exécution du présent marché se feront :

▪ **Pour le service contractant :**

Université TAHRI Mohammed Béchar

Adresse : universite de tahri mohamed bechar vice rectorat du développement de la prospective et de l'orientation bp 417 route de kenadsa-08000-

Tél. / Fax : 049-23-89-99

▪ **Pour le cocontractant :**

Adresse :

N° Tél :

N° Fax :

E-mail :



ARTICLE 6: MONTANT DU MARCHE

Le montant du présent marché s'élève à la somme totale, en toutes taxes comprises, de (en lettres et en chiffres)DA/TTC).

1. Le montant total en hors taxes (HT).

2. Le montant de la (TVA à 19%).

3. Le montant total en toutes taxes comprises (TTC) en chiffres et en lettres.

ARTICLE 7: PRIX UNITAIRES

Les prix unitaires des équipements faisant l'objet du présent marché sont définis au bordereau des prix unitaires ci-joint et comprennent toutes les charges sujétions et frais nécessaires à sa bonne réalisation.

Ils comprennent, outre la valeur des équipements, celle de l'emballage, la manutention, le transport rendu au niveau de chaque résidence universitaire concernée par ces équipements, l'installation et la mise en service.

ARTICLE 8 : ACTUALISATION ET REVISION DES PRIX

Les prix fixés au titre du présent marché sont ceux indiqués dans le bordereau des prix unitaires joint en annexe ; Ces prix unitaires seront fermes, non actualisables et non révisables pendant toute la durée d'exécution du présent marché.

ARTICLE 9 : DELAI DE MANDATEMENT

Le mandatement des factures relatives aux équipements faisant l'objet du présent marché interviendra dans un délai maximum de trente (30) jours à partir de leur réception par le service contractant sans réserve et ce, par virement au compte du cocontractant sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- Factures en six (06) exemplaires originaux, établies conformément au décret exécutif n° 05-468 du

5 Décembre 2005 fixant les conditions et modalités d'établissement de la facture, du bon de transfert, du bon de livraison et de la facture récapitulative.

- Procès-verbal de livraison sur le site, signé conjointement par le Directeur de l'Université territorialement compétent, ou le directeur de la résidence universitaire et le représentant habilité du cocontractant.

- Procès-verbal de réception et de conformité, signé conjointement par le Directeur de l'Université territorialement compétent, ou le directeur de la résidence universitaire et le représentant habilité du cocontractant.
- Procès-verbal d'installation et de mise en service au niveau du site concerné et de réception provisoire sans réserve, signé conjointement par le Directeur de l'Université territorialement compétent ou le directeur de la résidence universitaire et le représentant habilité du cocontractant.
- Procès-verbal de réception provisoire **signé conjointement par les deux parties contractantes.**



ARTICLE 10 : CONDITIONS DE PAIEMENT (REGLEMENT)

Le service contractant se libérera des sommes dues par lui, en exécution du présent marché en tenant compte des livraisons des équipements, éventuellement installation et mise en service, sur sites dans un délai maximum de trente (30) jours, par virement au crédit du compte du cocontractant, , sur production des pièces justificatives suivantes :

- Factures en six (06) exemplaires originaux, établies conformément au décret exécutif n° 05-468 du 5 Décembre 2005 fixant les conditions et modalités d'établissement de la facture, du bon de transfert du bon de livraison et de la facture récapitulative.
- Procès-verbal de livraison sur le site, signé conjointement par les représentants, de la direction des œuvres universitaires et de l'université (moyens généraux), ainsi que le représentant du cocontractant.
- Procès-verbal de réception et de conformité sur le site, signé conjointement par les représentants, de la direction des œuvres universitaire et du comité ad-hoc, ainsi que le représentant du cocontractant.
- Procès-verbal de réception provisoire signé conjointement par les deux parties contractantes.

ARTICLE 11 : DOMICILIATION BANCAIRE

Le paiement des sommes dues en exécution du présent marché sera assuré par le service contractant par virement au compte du cocontractant, ouvert comme suit :

- Banque :.....
- Agence :.....
- Compte N° (RIB) :.....
- Ouvert au nom de :.....

ARTICLE 12 : DELAIS D'EXECUTION

Les équipements faisant l'objet du présent marché seront :

- Livrés, installés et mis en service dans un délai de.....à compter de l'entrée en vigueur du présent marché, **pour le lot n° 01**
- Livrés et installés dans un délai de.....à compter de l'entrée en vigueur du présent marché, **pour le lot n° 02.**
- Livrés sur site dans un délai de.....à compter de l'entrée en vigueur du présent marché, **pour le lot n° 03.**

A compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement de l'exécution du marché.

ARTICLE 13: PLANNING DE LIVRAISON ET INSTALLATION

La livraison et l'installation des équipements faisant l'objet du présent marché s'effectuera selon un planning établi d'un commun accord entre le cocontractant et le service contractant.

ARTICLE 14: CONTROLE ET VERIFICATION

Le service contractant aura le droit d'inspecter les équipements avant leur expédition pour s'assurer qu'ils sont conformes au présent marché.

Le contrôle et les vérifications seront effectués dans les locaux du cocontractant qui donnera toute l'assistance et l'aide nécessaires à cet effet.

Dans le cas où des équipements contrôlés se révèlent non conformes au présent marché, le service contractant refusera et le cocontractant devra soit les remplacer, soit y apporter toutes les modifications nécessaires pour les rendre conformes sans aucun frais supplémentaire à la charge du service contractant.

Le contrôle et la vérification des équipements seront effectués par un organisme public habilité.

ARTICLE 15 : EMBALLAGE ET DESTINATION DES EQUIPEMENTS

Les équipements faisant l'objet du présent marché seront emballés dans les meilleures conditions, conformément aux normes d'emballage en vigueur, de façon à prévenir les avaries et dommages pendant leur transport jusqu'à leur destination finale.

L'emballage devra être solide et conçu de manière à faciliter et supporter la manutention par chariot élévateur et résister en toutes circonstances et à tous égards, à une manutention brutale, à des températures extrêmes, au sel et aux précipitations atmosphériques pendant le voyage et le stockage. Le cocontractant sera tenu pour responsable de tout dommage résultant d'un mauvais emballage.

ARTICLE 16 : LIVRAISON DES EQUIPEMENTS ET DOCUMENTS CONNEXES

La livraison partielle est considérée effectuée quand la preuve aura été fournie au service contractant, matérialisée par :

- a) Copies des factures du cocontractant décrivant les équipements, leurs quantités, leurs prix unitaires, le montant total.
- b) Notification de livraison contresignée par le responsable de la résidence universitaire concernée.
- c) Certificat d'origine.
- d) Certificat de garantie délivré par le cocontractant ou le fabricant.

ARTICLE 17 : ASSURANCES

Le cocontractant prendra en charge l'assurance des équipements jusqu'aux lieux de leur réception.

ARTICLE 18 : PENALITES DE RETARD

Hormis le cas de force majeure et conformément à l'article 147 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public si les délais fixés à l'article 12 ci-dessus ne sont pas respectés, le cocontractant sera passible, sans qu'il y ait lieu à mise en demeure préalable, d'une pénalité fixée à 1/1000^{ème} du montant des équipements restant à livrer et cela par journée de retard, vendredi et jours fériés compris.

Le montant maximum des pénalités de retard ne saurait toutefois être supérieur à 10% du montant total du marché.

Une fois ce maximum atteint, et nonobstant les cas prévus à l'article ci-dessus, le service contractant mettra en jeu la caution de bonne exécution du marché et procédera à la résiliation du marché aux torts exclusifs du cocontractant.

ARTICLE 19 : TRAITEMENT DES EQUIPEMENTS MANQUANTS OU NON CONFORMES

Si pour une expédition quelconque d'équipements, après leur réception, des manques ou des articles non conformes au descriptif technique prévu dans le marché, sont constatés, le cocontractant est tenu de procéder soit à leur complément soit à leur remplacement. Tous les frais inhérents à l'exécution de l'opération sont à la charge exclusive du cocontractant.



ARTICLE 20 : CAS DE FORCE MAJEURE

Aucune des deux parties contractantes ne sera réputée avoir failli à ses obligations contractuelles dans la mesure où l'exécution de ses obligations est retardée par un cas de force majeure.

On entend par cas de force majeure, tout événement, imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendant de la volonté des deux parties, à charge pour la partie qui s'en prévaut d'en apporter la preuve, au plus tard 08 jours après sa survenance. La partie qui invoque le cas de force majeure devra adresser à l'autre partie une notification par lettre recommandée ou tout autre moyen écrit qui devra faire état de toutes les informations circonstanciées utiles.

Si le cas de force majeure persiste au-delà d'un délai de **03 mois**, le service contractant procédera à la résiliation du marché.

ARTICLE 21 : ACHÈMÈNEMENT ET DÉNOMBREMENT

1/ Acheminement des équipements :

Le cocontractant prendra en charge le transport, le chargement et le déchargement des équipements jusqu'à la résidence universitaire bénéficiaire, **y compris la manutention**. Il sera tenu de souscrire toutes les assurances nécessaires pendant l'exécution du marché contre les risques d'accidents de travail de circulation et responsabilité civile.

Une copie du contrat d'assurance **contractée sur la valeur des équipements sera remise au service contractant avant l'acheminement des équipements vers** la résidence universitaire bénéficiaire.

2/ Dénombrement et contrôle de conformité :

A/ le dénombrement des équipements faisant objet du présent marché sera effectué au niveau des lieux de livraison des équipements, en présence du cocontractant ou de son représentant **dûment habilité**.

Un procès-verbal de dénombrement sera dressé et signé conjointement par le Directeur de l'Université territorialement compétent, ou le Directeur de la résidence universitaire et le représentant habilité du cocontractant.

B/ La vérification de la conformité des équipements livrés dans le cadre du présent marché sera effectuée par le **directeur de l'Université territorialement compétent**.

C/ En cas de manque, de non-conformité ou de malfaçons des équipements, le cocontractant est tenu de procéder à leur remplacement dans un délai maximum de **quinze (15) jours**.

ARTICLE 22 : RECEPTION PROVISOIRE DES EQUIPEMENTS

Conformément aux dispositions de l'article n°148 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la réception provisoire des équipements sera prononcée après leur :

- Livraison, installation et mise en service des équipements, **pour le lot n° 01**
- Livraison et installation et mise en service des équipements, **pour le lot n° 02.**
- Livraison des équipements, **pour le lot n° 03.**

Sans qu'aucune réserve n'ait été formulée par le service contractant.

Le droit du service contractant d'inspecter, d'essayer et lorsque cela sera nécessaire, de refuser les équipements après leur arrivée dans la résidence universitaire sera en aucun cas limité.

La réception provisoire sera concrétisée par l'établissement d'un procès-verbal de réception provisoire conjointement signé par les deux parties contractantes.

En cas de livraison partielle, il sera procédé à l'établissement d'un procès-verbal de réception provisoire partielle conjointement signé par les deux parties contractantes.

Le délai de garantie pour le lot concerné commencera à courir à partir de la date de signature de procès-verbal de réception provisoire de ce lot.



ARTICLE 23 : DELAI DE GARANTIE DES EQUIPEMENTS

Le cocontractant garantit que les équipements faisant l'objet du présent marché sont neufs et exempts de tout vice de conception, de fabrication ou de montage. Ces équipements sont garantis, pour chaque lot, comme suit :

- Délai de garantie de.....pour le Lot n°01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant.
- Délai de garantie de.....pour le Lot n°02 : Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles
- Délai de garantie de.....pour le Lot n°03 : Acquisition de mobiliers de restauration

Le délai de garantie pour le lot concerné commencera à courir à partir de la date de signature de procès-verbal de réception provisoire de ce lot.

ARTICLE 24 : RECEPTION DEFINITIVE DES EQUIPEMENTS

La réception définitive des équipements faisant l'objet du présent marché interviendra après l'expiration du délai de garantie y afférent.

La réception définitive des équipements sera concrétisée par l'établissement d'un procès-verbal de réception définitive conjointement signé par les deux parties contractantes, après l'expiration des délais de garantie pour le lot concerné à savoir :

- Livraison, installation et mise en service des équipements, **pour le lot n° 01**
- Livraison et installation et mise en service des équipements, **pour le lot n° 02.**
- Livraison des équipements, **pour le lot n° 03.**

ARTICLE 25 : CAUTIONS DE BONNE EXECUTION ET DE GARANTIE

En application des conditions prévues aux articles 130,131,133 et 134 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le cocontractant est tenu de constituer, dans les **rente (30) jours** qui suivent la notification du présent marché, une caution de bonne exécution auprès d'une banque de droit algérien ou de la Caisse des Garantie des Marchés Publics, fixée à **dix pour cent (10%)** du montant total du marché. Cette caution sera automatiquement transformée en caution de garantie à la réception provisoire des équipements.

La main levée au titre de cette caution de garantie interviendra dans un délai maximum d'un mois après la réception définitive des équipements, dans le respect des plannings établis en commun accord entre le service contractant et le cocontractant.

ARTICLE 26 : DISPONIBILITE DE LA PIECE DE RECHANGE ET SERVICE APRES VENTE

Le cocontractant garantit la disponibilité de la pièce de rechange et du service après-vente pour les équipements faisant l'objet du présent marché, et ce conformément aux délais de service après-vente proposé pour le lot concerné pour un délai de (.....) années après l'expiration du délai de garantie.

ARTICLE 27 : DOCUMENTATION TECHNIQUE ET PIECES DE RECHANGE

En plus des notices d'utilisation, le cocontractant s'engage à fournir tous les schémas et documentation technique détaillée sur l'entretien et la maintenance des équipements pour tout article livré.

D'autre part, il est tenu de fournir les pièces de rechange des équipements livrés, et ce, dans le cadre de ses obligations de garantie découlant du marché.



ARTICLE 28 : AVANCE FORFAITAIRE

Au titre de ce présent marché, l'avance forfaitaire n'est pas prévue et n'est pas octroyée.

ARTICLE 29 : MODIFICATION ET COMPLEMENT DE CLAUSES (AVENANT)

Toute modification ou complément de clauses faisant l'objet du présent marché sera introduite par voie d'avenant dans les conditions définies par le décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment ses articles 135 à 139.

ARTICLE 30 : SOUS TRAITANCE

En application des dispositions des articles 140, 141, et 143 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le cocontractant ne peut sous-traiter une ou plusieurs parties de son marché (dans l'ordre maximum ne dépassant pas les 40 % du montant global du marché) sans l'autorisation préalable du service contractant.

ARTICLE 31 : NANTISSEMENT

Le présent marché pourra faire l'objet de nantissement dans les conditions fixées par les dispositions de l'article 145 du Décret Présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

En vue de l'application du régime de nantissement, sont désignés :

- a) **Comme fonctionnaire compétent à fournir les renseignements nécessaires** : Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique représenté par Monsieur le Recteur de l'Université Tahri Mohamed Bechar
- b) **Comme comptable chargé du paiement** : l'Agent comptable de l'Université Tahri Mohamed Bechar.

ARTICLE 32 : CONDITIONS DE RESILIATION

Le marché peut être résilié dans les conditions prévues aux articles 149, 150, 151 et 152 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément à l'article 149 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, en cas d'inexécution totale ou partielle par le cocontractant de ses obligations contractuelles, le service contractant se réserve le droit de procéder, unilatéralement, à la résiliation du marché. Toutefois, cette résiliation ne pourra intervenir qu'après trois mises en demeure, dûment notifiées au partenaire cocontractant défaillant.

Lorsque la résiliation intervient du fait du service contractant en raison de l'inexécution des clauses du présent marché par le cocontractant, celui-ci ne peut se prévaloir d'aucune indemnité. Dans ce cas, sont mises en œuvre les dispositions des articles 149 et 150 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Lorsque la résiliation contractuelle intervient d'un commun accord et donne lieu à la signature d'un document de résiliation doit être signé par les deux parties contractantes, établissant les sommes payées et les prestations effectuées et le restant à effectuer et ce, conformément à l'article 152 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La résiliation peut intervenir à l'amiable entre les deux parties dans les conditions fixées par l'article 153 du décret présidentiel susvisé.

Si la résiliation intervient du fait du cocontractant, la caution de bonne exécution sera mise en jeu. Cette disposition ne s'applique pas, lorsque la résiliation intervient dans un cas de force majeure.

ARTICLE 33 : REGLEMENT DES LITIGES

En cas de différend né après la mise en vigueur du marché, les parties doivent rechercher une solution à l'amiable. Pour cela, il sera fait en application des dispositions de l'article 153 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Dans le cas où toute solution amiable s'avérerait impossible, le différend sera soumis, d'abord à la diligence de la commission des marchés compétente où a défaut, aux tribunaux Algériens territorialement compétents.

ARTICLE 34 : DROITS DE TIMBRE ET DROITS D'ENREGISTREMENT

Le présent marché est dispensé des droits de timbre et des droits d'enregistrement conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 76-103 du 09 décembre 1976, portant code du timbre, modifiée et complétée, et de l'ordonnance n° 76-105 du 09 Décembre 1976, portant code de l'enregistrement, modifiée et complétée.

ARTICLE 35 : NOTIFICATIONS

Toutes les notifications se rattachant à l'exécution du présent marché seront assurées par les deux parties, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par remise, en mains propres, contre accusé de réception.

ARTICLE 36 : CLAUSE DE PRINCIPE

Toute clause insérée dans le présent marché et qui serait contraire à la législation et à la réglementation en vigueur, sera considérée comme nul et nul effet.

ARTICLE 37 : ENTREE EN VIGUEUR

Le présent marché entrera en vigueur aux conditions suivantes :

- Son visa par les organes de contrôles réglementaires compétents ;
- Sa signature par les deux parties contractantes ;
- Sa notification au cocontractant.

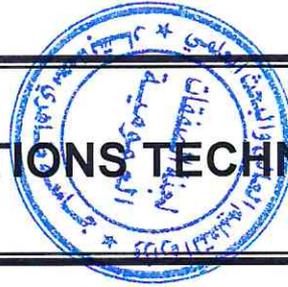
Fait à, le.....

Fait à BECHAR., le

Le Co-contractant

Le contractant

CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES



Caractéristiques techniques des équipements :

LOT n°01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant



1- Caractéristiques techniques minimales exigées :

N°	Désignations
1	<p><u>Fourneau à gaz 4feux sur four :</u></p> <p>Fabrication en acier inox AISI-304 (18/10), dessus 20/10 feux vifs avec thermocouples de sécurité, grilles, plaques et brûleurs en fonte, veilleuse pour allumage en cuivre de 6/10, cuvette en inox et tiroirs de propreté extractibles intégrés.</p> <p>Puissance min : 28000 Kcal/h.</p> <p>Dimensions : série 900</p>
2	<p><u>Marmite chauffe directe 150 litres, à gaz avec couscoussier :</u></p> <p>Fabrication en acier inox AISI-304 (18/10), dessus 20/10. Chauffage direct. Couvercle abattable avec compensation. Brûleur tubulaire double en acier inox. Thermocouple pour sécurité de flamme. Pièces électriques et veilleuse pour allumage en cuivre de 6/10, Robinets pour l'entrée d'eau froide et d'eau chaude. Robinet pour la vidange de la cuve.</p> <ul style="list-style-type: none">• Capacité : 150 litres• Puissance : 22 000 Kcal/h.• Dimensions : série 900 <p><u>Couscoussier Adaptable</u></p> <p>Panier pour la cuisson en INOX AISI 18/10 avec perforations au fond. Adaptable aux marmites de 150 à 200 litres. Poignées pour le support au bord de la cuve.</p> <p>Dimensions : diamètre 610 mm H = 410 mm</p>
3	<p><u>Marmite Bain marie 150 litres, à gaz :</u></p> <p>Fabrication en acier inox AISI-304 (18/10), dessus 20/10. chauffage indirect (bain-marie) couvercle abattable avec compensation, brûleur tubulaire double en inox, thermocouple de sécurité, pièces électrique et veilleuse pour allumage en cuivre de 6/10, éléments de sécurité pour système bain-marie : soupape, thermostat, pressostat, manomètre, robinet pour la vidange de la cuve, robinet pour le remplissage de la chambre bain-marie et pour le contrôle du niveau, soupape de sécurité contre pression.</p> <ul style="list-style-type: none">• Capacité : 150 litres• Puissance : 18 000 Kcal/h• Dimensions : série 900



4	<p><u>Sauteuse Basculante 120 litres, à gaz :</u></p> <p>Fabrication en acier inox AISI-304 (18/10). Couvercle abattable avec compensation. Brûleurs tubulaires en acier inox. Allumage à gaz avec robinet et prise veilleuse en cuivre de 6/10. Robinet d'eau pour remplissage de la cuve. Cuve en inox avec système de relevage par manivelle. Système de sécurité en cas de relevage de la cuve.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité : 120 litres • Puissance min : 20 000 Kcal/h • Dimensions : série 900
5	<p><u>Four statique à gaz 2 niveaux :</u></p> <p>Fabrication en acier inox. AISI-304 (18/10), ensemble de deux fours indépendants. Surfaces intérieures émaillées. Brûleur tubulaire en inox. veilleuse pour allumage en cuivre de 6/10. Contrôle de la température du four par thermostat et thermocouple 130° - 350°</p> <p>Sur pieds en inox.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité : 2 niveaux • Puissance min : 28 000 Kcal/h. • Dimensions : série 900
6	<p><u>Hotte de cuisine avec Caisson d'Extraction</u></p> <p>Châssis en tube carré recouvert de tôle en INOX 8/10 – gaine d'extraction – filtres à graisse – deux (02) extracteurs énergie de 380V.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimension min : 12 000x2 000x650 mm
7	<p><u>Broyeur dissipateur à déchets :</u></p> <p>Habillage avant et dessus en Inox AISI 304 18/10 ; Puissance 3CV, Capacité de travail de min 200 Kilos par Heure, avec comme accessoires les branchements à l'adduction en eau, et le branchement au réseau des eaux usées</p>
8	<p><u>Eplucheuse à légumes inox tour abrasif GM avec pied :</u></p> <p>Cylindre en inox 18/10 AISI 304, revêtement abrasif sur les parois de la cuve et plateau abrasifs panier intégré.</p> <p>Voltage : 400 w / 50 Hz / 3</p> <p>Puissance min : 0.8 KW</p> <p>Production heure min : 500 kg/h.</p> <p>Capacité de charge par cycle min : 25 kg</p> <p>Dimensions min (L x P x H) extérieurs avec support : - Largeur : 500 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fond : 700 mm - Hauteur : 1200 mm



9	<p><u>Eplucheuse à légumes inox tour abrasif GM avec pied :</u></p> <p>Cylindre en inox 18/10 AISI 304, revêtement abrasif sur les parois de la cuve et plateau abrasifs panier intégré.</p> <p>Voltage : 400 w / 50 Hz / 3</p> <p>Puissance min : 0.8 KW</p> <p>Production heure min : 500 kg/h.</p> <p>Capacité de charge par cycle min : 25 kg</p> <p>Dimensions min (L x P x H) extérieurs avec support : - Largeur : 500 mm - Fond : 700 mm - Hauteur : 1200 mm</p>
10	<p><u>Hachoir à viandes réfrigérée :</u></p> <p>Construction en acier inox 18/10 AISI 304</p> <p>Réducteur : engrenage à bain d'huile</p> <p>Capacité de production min : 300 kg/h</p> <p>Livré avec 01 couteau et 01 plaque en inox</p> <p>Vitesse rotation moteur min : 900 tr/min</p> <p>02 sens de rotation : marche avant, marche arrière. Protection thermique du moteur.</p> <p>Dimensions min (L x P x H) : 400 x 250 x 500 mm</p> <p>Puissance min : 450 Watts</p> <p>Voltage : 400 V / 50 Hz / 3</p>
11	<p><u>Mixeur plongeant avec bloc moteur inox + support :</u></p> <p>Construction en acier inox 18/10 AISI 304.</p> <p>Dimensions : Bras longueur min : 450 mm.</p> <p>Capacité de la marmite min : 100 litres</p> <p>Puissance min : 400 Watts</p> <p>Vitesse rotation moteur min : 900 tr/min</p> <p>Voltage : 230 V / 50 Hz / 1</p> <ul style="list-style-type: none">• Livré avec un support marmite démontable : construction en acier inox, pour tout Ø de marmites.



Coupe légume avec 5 disques + presse purée :

Équipé de :

- Goulotte large pour de grand débits en continu et tous les légumes en vrac
- Presse purée
- Livré avec 05 disques : Frite, macédoine, rondelle, râpée et purée.

12

Voltage : 400 V / 50 Hz / 3

Puissance min : 1 100 Watts

Rendement (Débit) min : 300 – 500 kg/h

Vitesse disque min : 500 tr/min

Dimensions min (L x P x H) : 750 x 360 x 1100 mm

2. Le délai minimal de garantie exigé est fixé à **douze (12) mois**.

Caractéristiques techniques des équipements :

LOT n°02--Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles

1. Caractéristiques techniques minimales exigées :

N°	Désignation
1	<u>Plonge 2 bacs (avec dosseret de 100) :</u> Fabrication en acier inox 18/10. Cuves embouties avec protection insonorisant munies de valve d'évacuation et siphon. Mélangeur Eau froide et chaude. Châssis en inox 18/10 avec pieds réglables en hauteur Dimensions min : 1400x700x800 (cuves de : 600x500x300).
2	<u>Plonge à batteries 2 bacs + Egouttoir (avec dosseret de 100) :</u> Fabrication en acier inox 18/10. Cuves embouties avec protection insonorisant munies de valve d'évacuation et siphon. Mélangeur Eau froide et chaude. Châssis en inox 18/10 avec pieds réglables en hauteur Dimensions min : 1800x700x800 (cuves de : 500x500x300)
3	<u>Table de travail dessus Inox :</u> Fabrication en acier inox 18/10. Etagère inférieure dimensions min : 1400x700x800
4	<u>Étal de boucher avec barre à viande :</u> En bois de charme avec alèse porte-outils – tiroir et barre à viande en Inox Dimensions min : 1500 x700 x 900
5	<u>Chariot de trempage pour légumes :</u> Châssis en tube d'acier chromé. Bac à trempage en acier inox 18/10. Double fond perforé, Muni d'une étagère et roulettes pivotantes Dimensions min: 500x500x900
6	<u>Chariot à 3 niveaux :</u> Fabrication en acier inoxydable AISI 304 (18/10). Formé par 3 étagères montées sur des supports tubulaires. Fourni avec 4 roues tournantes diamètre 125 mm avec pare-chocs en caoutchouc spécial. Dimensions min: 1.000x 600 x 975
7	<u>Chariot à 2 niveaux :</u> Fabrication en acier inoxydable AISI 304 (18/10). Formé par 2 étagères montées sur des supports tubulaires. Fourni avec 4 roues tournantes diamètre 125 mm avec pare-chocs en caoutchouc spécial. Dimensions min: 1000x 600 x 900
8	<u>Chariot de manutention :</u> Châssis en tube carré recouvert d'acier chromé – 4 roues dont 2 directionnelles
9	<u>Chariot à pain</u> Châssis en tube carré recouvert d'acier chromé – 4 roue dont 2 directionnelles – Ridelles
10	<u>Marmite Ordinaire Avec Couscoussier :</u> Capacité:60 litres en aluminium épaisseur 2,6 mm Dimensions min: H: 43,5 cmΦ: 45 cm
11	<u>Rondeaux Aluminium :</u> Capacité: 20 litres ; en aluminium ; avec poignées Dimensions min : H:24 cmΦ : 45 cm Épaisseur:3 mm
12	<u>Louche Grand Modèle (GM) :</u> Dimensions min : L:60 cmΦ: 15 à 18 cm ; Inox 18/10 ; avec manche ergonomique

13	<p><u>LOUCHE Moven (MM) :</u> Dimensions min : L:40 cmΦ: 13 cm ; Inox 18/10 ; avec manche ergonomique</p>
14	<p><u>Plat Pour Four Aluminium :</u> Dimensions min: 600 * 400 * 100 mm ; épaisseur 3 mm ; Poignée rivetée à 3 points</p>
15	<p><u>Ecumoire GM. Aluminium :</u> Dimensions min : L : 60 cm Φ: 15 à 18 cm épaisseur 2 mm</p>
16	<p><u>Ecumoire PM Aluminium :</u> Dimensions min : L: 40 cm ; épaisseur 2 mm</p>
17	<p><u>Faitout GM :</u> Capacité:50 litres .Poignée riveté à 3 points avec anses Dimensions min : H: 20 à 25 cmΦ: 50 Epaisseur:3 mm avec couvercle</p>
18	<p><u>Ouvre Boites Manuel :</u> En acier inoxydable ; avec serre joints sur bordure de table</p>
19	<p><u>Panoplie De Boucher :</u> Ensemble de 20 pièces, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Couteau de boucher de 15 cm • Couteau de boucher de 20 cm • Couteau de boucher de 25 cm • Couteau de boucher de 30 cm • Couteau désosseur de 13 cm • Couteau désosseur de 15 cm • Couteau désosseur de 25 cm • Fusil à aiguiser • Couperet de boucher de 25 cm • Support aimant GM • Scie de boucher de 50 cm • 03 - Crochet 100x10 • 06 - « S » de 16 cm
20	<p><u>Basculer Automatique 500 kg :</u> A cadran et aiguille, Capacité 500 KG, Châssis en tôle d'acier d'épaisseur 4 mm, Leviers de charges surdimensionnés permettant l'emploi avec large coefficient de sécurité, pieds réglables</p>
21	<p><u>Basculer Automatique 200 kg :</u> A cadran et aiguille, Capacité 200 KG, Châssis en tôle d'acier d'épaisseur 4 mm, Leviers de charges surdimensionnés permettant l'emploi avec large coefficient de sécurité, pieds réglables</p>
22	<p><u>Scie à OS électrique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication en acier inox 18/10. • Bâti forte épaisseur. • Tendeur automatique de lame • Guide lame supérieur coulissant avec maintien en position • Table basculante pour une accessibilité parfaite pour le nettoyage. • Moteur et matériel électrique étanches et protégés contre les projections d'eau. • Voltage : 400 V / 50 Hz / 3 • Dimensions min : 700 x 550 x 500 mm
23	<p><u>Elément self-service :</u> Composés de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unité chaud avec 02 bacs. • Unité froid avec 02 bacs. • Unité de distribution : Pain, couverts et plateaux • Unité Neutre. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fabrication en acier inox 18/10. ✓ Contrôle thermostatique. ✓ Système d'éclairage. ✓ Voltage : 400 V / 50 Hz / 3





24	<p>Plateaux Alvéoles En Inox : Dimensions min: 39.5 cm * 29.5 cm Profondeur min : 20 Epaisseur: 0,8 mm, Poids: 1 kg. Qualité : Acier inoxydable 17% de chrome, Acier Alimentaire Polissage brillant.</p>
25	<p>Fourchette de Table En Inox : Dimensions min : Longueur : 195 mm – Epaisseur: 1 mm Qualité : Acier inoxydable 17% de chrome Acier Alimentaire Polissage brillant.</p>
26	<p>Cuillères de Table En Inox : Dimensions min : Longueur : 195 mm - Epaisseur : 1 mm Qualité : Acier inoxydable 17% de chrome Acier Alimentaire Polissage brillant.</p>

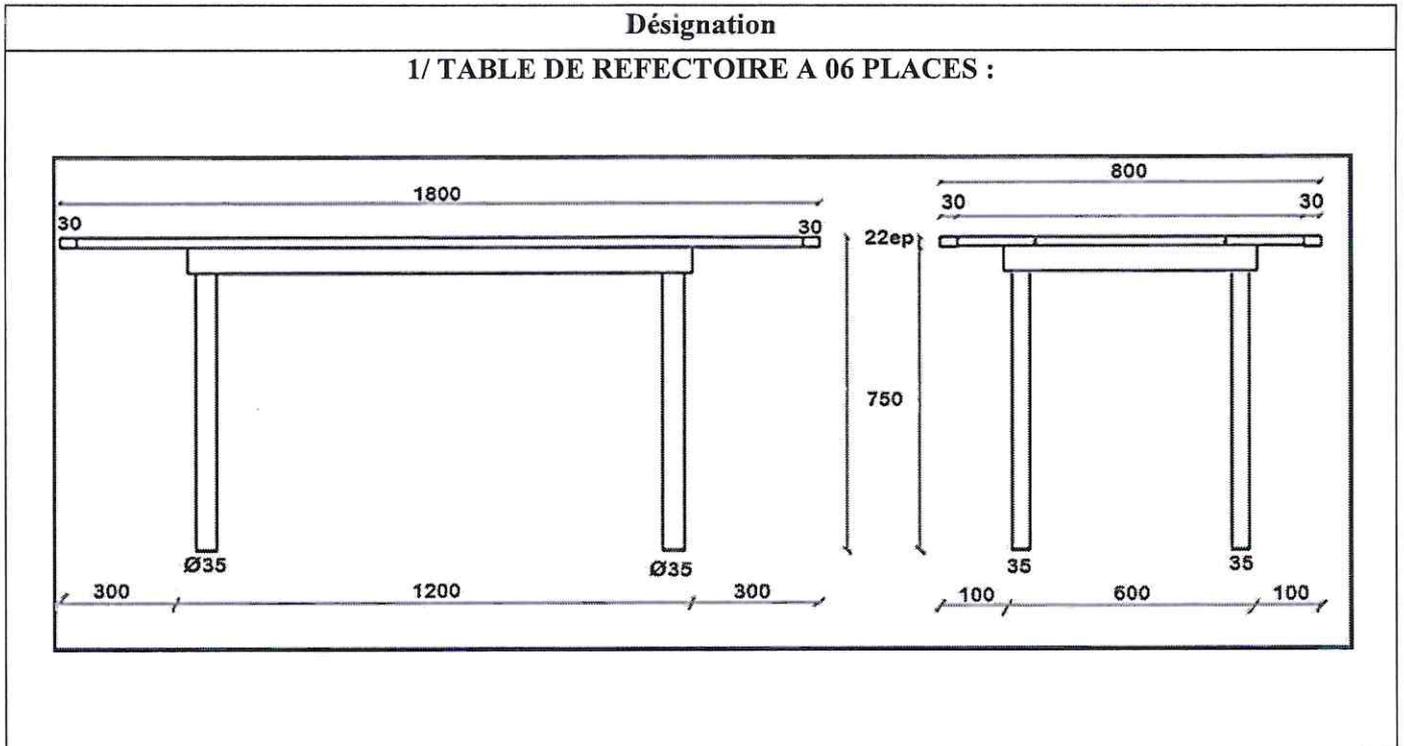
2. Le délai minimal de garantie exigé est fixé à douze (12) mois

Caractéristiques techniques des équipements :

LOT n°03—Acquisition de mobiliers de restauration



1. Caractéristiques techniques minimales exigées :



Dimensions :

- Hauteur : 750 ,Longueur : 1800 etLargeur : 800.

Descriptif :

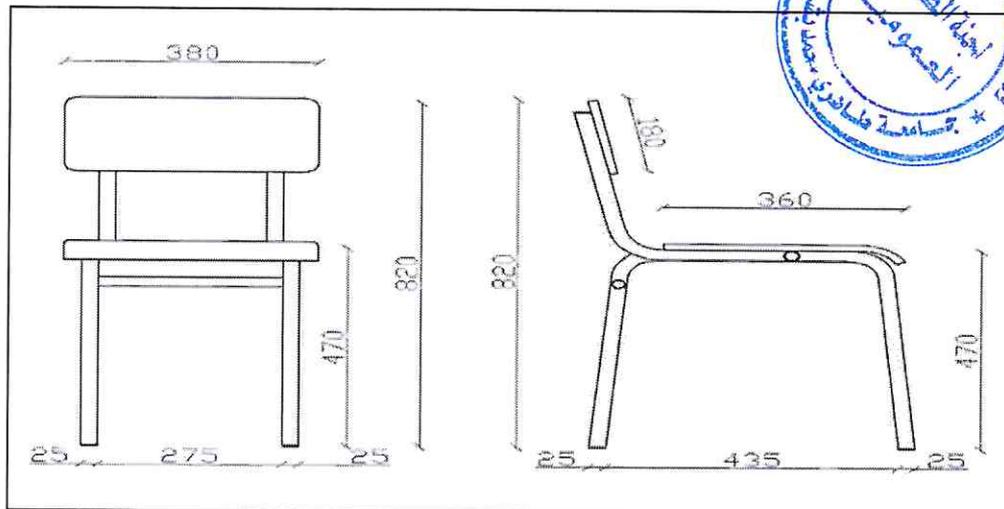
- Meuble semi métallique.
- Assemblage piètement et dessus avec six vis de type TF 4x20.
- Ossature : cadre rectangulaire et quatre pieds assemblés en CO2.

Matière :

- Dessus en panneau multiplié de 22mm d'épaisseur recouvert d'un film protecteur stratifié (formica) de 0.8mm ; de couleur selon le choix du client.
- Champ revêtu en baguette MDF antichoc de 30 mm d'épaisseur.
- Piètement en tube rond diamètre 35 - 1.5mm d'épaisseur.
- Cadre rectangulaire de 1200x600 en tube rond de diamètre 35 - 1.5mm d'épaisseur.
- Embout en plastique de diamètre 35 mm

Finition :Peinture en EPOXY au four 200°C, couleur selon le choix du client.

2/ CHAISE DE RESTAURATION



Dimensions :

Hauteur : 820 mm et **Hauteur pieds :** 470 mm
Longueur : 380 mm et **Largeur :** 360 mm

Descriptif :

- Meuble semi métallique.
- Assemblage assise et dossier avec revêts de 04mm

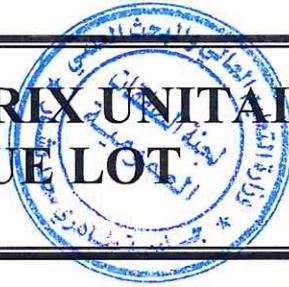
Matière :

- Assise et dossier en panneau multiple de 14 mm d'épaisseur recouvert d'un film protecteur stratifié (formica) de 0.8mm ; de couleur selon le choix du client.
- Ossature : Piètement en tube rond Φ 25x1.5 mm
Traverse en tube rond Φ 22x1, 25 mm
Embout en plastique de Φ 25 mm.

Finition : Peinture en EPOXY au four. couleur selon choix de client.

1. Le délai minimal de garantie exigé est fixé à **douze (12) mois**.

**BORDEREAUX DES PRIX UNITAIRES
POUR CHAQUE LOT**



Bordereau des Prix Unitaires

LOT n°01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant



N° Item	Désignation des équipements (Prix unitaire en lettres)	Marque de l'équipement	Origine de l'équipement	U	Prix Unitaire en DA / hors taxes (en chiffres)
01	Fourneau à gaz 4 feux sur four L'unité :			U	
02	Marmite chauffe directe 150 litres, à gaz avec couscoussier adaptable L'unité :			U	
03	Marmite Bain Marie 150 litres, à gaz L'unité :			U	
04	Sauteuse basculante 120 litres, à gaz L'unité :			U	
05	Four statique à gaz 2 niveaux L'unité :			U	
06	Hotte de cuisine avec caisson d'extraction L'unité :			U	
07	Broyeur dissipateur à déchets L'unité :			U	
08	Eplucheuse à légumes inox tour abrasif GM avec pied L'unité :			U	
09	Hachoir à viande réfrigérée L'unité :			U	
10	Mixeur plongeant avec bloc moteur inox + support L'unité :			U	
11	Coupe légume avec 5 disques + presse purée L'unité :			U	

Fait à, le

**Le soumissionnaire
(Cachet et signature)**

Bordereau des Prix Unitaires

LOT n°02--Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles



N° Item	Désignation des équipements (Prix unitaire en lettres)	Marque de l'équipement	Origine de l'équipement	U	Prix Unitaire en DA / hors taxes (en chiffres)
01	Plonge 2 bacs (avec dosseret de 100) L'unité :			U	
02	Plonge à batterie 2 bacs+ égouttoir (avec dosseret de 100) L'unité :			U	
03	Table de travail dessus Inox L'unité :			U	
04	Etal de boucher avec barre à viande L'unité :			U	
05	Chariot de trempage pour légumes L'unité :			U	
06	Chariot à 3 niveaux L'unité :			U	
07	Chariot à 2 niveaux L'unité :			U	
08	Chariot de manutention L'unité :			U	
09	Chariot à pain L'unité :			U	
10	Marmite ordinaire avec couscoussier L'unité :			U	
11	Rondeaux aluminium L'unité :			U	
12	Louche grand modèle (GM) L'unité :			U	
13	Louche Moyen modèle (MM) L'unité :			U	
14	Plat pour four aluminium L'unité :			U	

15	Ecumoire GM aluminium L'unité :			U
16	Ecumoire MM aluminium L'unité :			U
17	Faitout GM L'unité :			U
18	Ouvre boîte manuel L'unité :			U
19	Panoplie de boucher L'unité :			U
20	Bascule automatique 500 Kg L'unité :			U
21	Bascule automatique 200 Kg L'unité :			U
22	Scie à OS électrique L'unité :			U
23	Elément self-service L'unité : L'unité :			U
24	Plateaux alvéoles en Inox L'unité :			U
25	Fourchettes de table en Inox L'unité :			U
26	Cuillères de table en Inox L'unité :			U



Fait à, le
Le soumissionnaire
(Cachet et signature)

Bordereau des Prix Unitaires

LOT n°03—Acquisition de mobiliers de restauration



N° Item	Désignation des équipements (Prix unitaire en lettres)	Marque de l'équipement	Origine de l'équipement	U	Prix Unitaire en DA / hors taxes (en chiffres)
01	Table de restaurant 06 places L'unité :			U	
02	Chaise de restaurant L'unité :			U	

Fait à, le

Le soumissionnaire

(Cachet et signature)

**Détails estimatifs et quantitatifs pour
chaque lot**



Détail Estimatif et Quantitatif

LOT n°01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant

N°	Désignation	Origine de l'équipement	U	Quantité	Prix Unitaire en DA/hors taxe	Montant total en DA/hors taxes
01	Fourneau à gaz 4 feux sur four		U	02		
02	Marmite chauffe directe 150 litres, à gaz avec coussoulier adaptable		U	03		
03	Marmite Bain Marie 150 litres, à gaz		U	02		
04	Sauteuse basculante 120 litres, à gaz		U	03		
05	Four statique à gaz 2 niveaux		U	01		
06	Hotte de cuisine avec caisson d'extraction		U	02		
07	Broyeur dissipateur à déchets		U	01		
08	Eplucheuse à légumes inox tour abrasif GM avec pied		U	01		
09	Hachoir à viandes réfrigéré		U	02		
10	Mixeur plongeant avec bloc moteur inox + support		U	01		
11	Coupe légume avec 5 disques + presse purée		U	03		
<i>Montant total en hors taxes :</i>						
<i>Taxe sur la valeur ajoutée (TVA 19%) :</i>						
<i>Montant en toutes taxes comprises :</i>						

Arrêté le présent détail estimatif et quantitatif à la somme totale, en toutes taxes comprises, en lettres, de :

Fait à, le

Le soumissionnaire
(Cachet et signature)



Détail Estimatif et Quantitatif**LOT n°02--Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles**

N°	Désignation	Origine de l'équipement	U	Quantité	Prix Unitaire en DA/hors taxes	Montant total en DA/hors taxes
01	Plonge 2 bacs (avec dossier de 100)		U	02		
02	Plonge à batterie 2 bacs + égouttoir (avec dossier de 100)		U	02		
03	Table de travail dessus Inox		U	02		
04	Étal de boucher avec barre à viande		U	01		
05	Chariot de trempage pour légumes		U	02		
06	Chariot à 3 niveaux		U	02		
07	Chariot à 2 niveaux		U	02		
08	Chariot de manutention		U	01		
09	Chariot à pain		U	01		
10	Marmite ordinaire avec couscoussier		U	08		
11	Rondeaux aluminium		U	08		
12	Louche grand modèle (GM)		U	10		
13	Louche Moyen modèle (MM)		U	10		
14	Plat pour four aluminium		U	20		
15	Ecumoire GM aluminium		U	10		
16	Ecumoire MM aluminium		U	10		
17	Faitout GM		U	10		
18	Ouvre boîte manuel		U	02		
19	Panoplie de boucher		U	04		
20	Bascule automatique 500 Kg		U	01		



21	Bascule automatique 200 Kg		U	02	
22	Scie à OS électrique		U	01	
23	Élément self-service		U	01	
24	Plateaux alvéoles en Inox		U	1100	
25	Fourchettes de table en Inox		U	200	
26	Cuillères de table en Inox		U	200	
Montant total en hors taxes :					
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA 19%) :					
Montant en toutes taxes comprises :					



Arrêté le présent détail estimatif et quantitatif à la somme totale, en toutes taxes comprises, en lettres, de :

Fait à, le

Le soumissionnaire
 (Cachet et signature)

Détail Estimatif et Quantitatif

LOT n°03—Acquisition de mobiliers de restauration

N°	Désignation	Origine de l'équipement	U	Quantité	Prix Unitaire en DA/hors taxes	Montant total en DA/hors taxes
01	Table de restaurant 06 places		U	130		
02	Chaise de restaurant		U	1040		
Montant total en hors taxes :						
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA 19%) :						
Montant en toutes taxes comprises :						



Arrêté le présent détail estimatif et quantitatif à la somme totale, en toutes taxes comprises, en lettres, de :

Fait à, le

Le soumissionnaire
(Cachet et signature)

Tableau Récapitulatif des Lots



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE TAHRI MOHAMED- BECHAR

Tableau Récapitulatif des Lots

Désignation du lot	Montant HT (DA)	Montant TVA 19% (DA)	Montant TTC (DA)
Lot 01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant			
Lot 02 : Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles			
Lot 03 : Acquisition de mobiliers de restauration			

La présente soumission est estimée à :

Montant total en chiffre (en TTC) :

Montant total en lettres (en TTC) :

.....

Fait à le

Le soumissionnaire
(Cachet et signature)

ANNEXES



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES FINANCES



LETTRE DE SOUMISSION

LOT n°01 :	Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant
------------	--

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

Université Tahri Mohamed Béchar

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Représenté par
Monsieur MEDJAOUED Mohamed Recteur de l'Université TAHRI Mohammed- Béchar.

2/Présentation du soumissionnaire :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature):

Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société:.....

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint Solidaire

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

Dénomination du groupement :.....

.....

3/Objet de la lettre de soumission :

Objet du marché public:.....

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public:.....

La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non Oui

Dans l'affirmative : Préciser le numéro du lot ainsi que son intitulé :

.....

4/Engagement du soumissionnaire : Le signataire

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises



étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:

Engage la société, sur la base de son offre ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :.....

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché public et après avoir apprécié sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter :

-remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marche.

-me soumet et m'engage envers (indiquer le nom du service contractant)

.....à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de : (indiquer le montant du marché public en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en chiffres et en lettres, et en hors taxes et en toutes taxes)

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:

Désignation des membres	Nature des prestations	Montant HT des prestations
.....
.....
.....
.....

Imputation budgétaire :.....

Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire n°.....ouvert auprès :

Adresse:



5/Signature du soumissionnaire :

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les Renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....
.....
.....

6/Décision du service contractant :

La présente offre est

A....., le

Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint
- Préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques
- Spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES FINANCES



LETTRE DE SOUMISSION

LOT n°02 :	Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles
------------	---

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

Université Tahri Mohamed Béchar

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Représenté par Monsieur MEDJAOUED Mohamed Recteur de l'Université TAHRI Mohammed- Béchar.

2/Présentation du soumissionnaire :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature):

Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société:.....

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint Solidaire

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

Dénomination du groupement :.....

.....

3/Objet de la lettre de soumission :

Objet du marché public:.....

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public:.....

La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non Oui

Dans l'affirmative : Préciser le numéro du lot ainsi que son intitulé :

.....

4/Engagement du soumissionnaire : Le signataire

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises

étrangères:.....
.....
Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:



Engage la société, sur la base de son offre ;

Dénomination de la société:.....
Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :.....

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché public et après avoir apprécié sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter :

-remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marche.

-me soumet et m'engage envers (indiquer le nom du service contractant) à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de : (indiquer le montant du marché public en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en chiffres et en lettres, et en hors taxes et en toutes taxes)

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:

Désignation des membres	Nature des prestations	Montant HT des prestations
.....
.....
.....
.....

Imputation budgétaire :.....
Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire n°.....ouvert auprès :
Adresse:

5/Signature du soumissionnaire :

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.



Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les Renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....
.....
.....

6/Décision du service contractant :

La présente offre est

A....., le

Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint
- Préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques
- Spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES FINANCES



LETTRE DE SOUMISSION

LOT n°03: Acquisition de mobiliers de restauration

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

Université Tahri Mohamed Béchar

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de le Recherche Scientifique Représenté par
Monsieur MEDJAOUED Mohamed Recteur de l'Université TAHRI Mohammed- Béchar.

2/Présentation du soumissionnaire :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la
déclaration de candidature):

Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société:.....

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint Solidaire

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

Dénomination du groupement :.....

.....

3/Objet de la lettre de soumission :

Objet du marché public:.....

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public:.....

La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non Oui

Dans l'affirmative : Préciser le numéro du lot ainsi que son intitulé :

.....

4/Engagement du soumissionnaire : Le signataire

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique
(NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises
étrangères:.....

.....



Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:

Engage la société, sur la base de son offre ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché public et après avoir apprécié sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter :

-remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marche.

-me soumetts et m'engage envers (indiquer le nom du service contractant) à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de : (indiquer le montant du marché public en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en chiffres et en lettres, et en hors taxes et en toutes taxes)

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:

Désignation des membres	Nature des prestations	Montant HT des prestations
.....
.....
.....
.....

Imputation budgétaire :

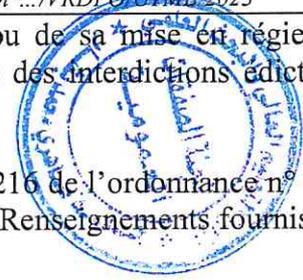
Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire n°ouvert auprès :

Adresse:

5/Signature du soumissionnaire :

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les Renseignements fournis ci-dessus sont exacts.



Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....
.....
.....

6/Décision du service contractant :

La présente offre est

A....., le

Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint
- Préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques
- Spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES FINANCES



DECLARATION A SOUSCRIRE

LOT n°01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

Université Tahri Mohamed- Béchar

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Représenté par
Monsieur MEDJAOUED Mohamed Recteur de l'Université TAHRI Mohammed Béchar.

2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature):

Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société:.....

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint Solidaire

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

Dénomination du groupement :.....

.....

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :.....

.....

3/Objet de la déclaration à souscrire :

Objet du marché public:.....

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public:.....

.....

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non Oui

Dans l'affirmative :

Préciser le numéro de lot ainsi que son intitulé

.....

.....

Offre de base

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) :.....



Prix en option(s) suivant(s) (décrire les prestations, objet en options, sans mentionner leurs montants)

4/Engagement du soumissionnaire :

Après avoir pris connaissances des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Engage la société, sur la base de son offre ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :.....

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement
Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant.

Désignation des membres	Nature des prestations
.....
.....
.....

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission, et dans un délai de (en chiffres et en lettres).....

..... A compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/Signature du soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie, aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.



Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....
.....
.....

6/Décision du service contractant :

La présente offre est

A....., le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint
- Préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques
- Spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES FINANCES



DECLARATION A SOUSCRIRE

LOT n°02 :	Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles
------------	---

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

Université Tahri Mohamed- Béchar

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Représenté par Monsieur MEDJAOUED Mohamed Recteur de l'Université TAHRI Mohammed Béchar.

2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature):

Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société:.....

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint Solidaire

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

Dénomination du groupement :.....

.....

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :.....

.....

3/Objet de la déclaration à souscrire :

Objet du marché public:.....

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public:.....

.....

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non Oui

Dans l'affirmative :

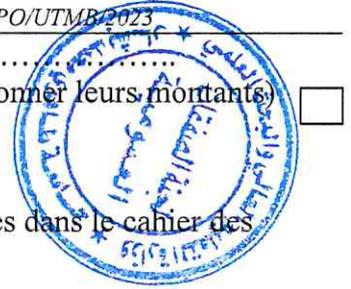
Préciser le numéro de lot ainsi que son intitulé

.....

.....

Offre de base

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) :.....



Prix en option(s) suivant(s) (décrire les prestations, objet en options, sans mentionner leurs montants)

4/Engagement du soumissionnaire :

Après avoir pris connaissances des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Engage la société, sur la base de son offre ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :.....

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement
Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant.

Désignation des membres	Nature des prestations
.....
.....
.....

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission, et dans un délai de (en chiffres et en lettres).....

..... A compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges.

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/Signature du soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.



Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....
.....
.....

6/Décision du service contractant :

La présente offre est

A....., le
Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint
- Préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques
- Spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES FINANCES

وزارة المالية

DECLARATION A SOUSCRIRE

LOT n°03: Acquisition de mobiliers de restauration

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

Université Tahri Mohamed- Béchar

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Représenté par Monsieur MEDJAOUED Mohamed Recteur de l'Université TAHRI Mohammed Béchar.

2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d'un groupement :

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature):

Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société:.....

Soumissionnaire groupement momentané d'entreprises : Conjoint Solidaire

Dénomination de chaque société :

1/.....

2/.....

3/.....

Dénomination du groupement :.....

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :.....

3/Objet de la déclaration à souscrire :

Objet du marché public:.....

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public:.....

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non Oui

Dans l'affirmative :

Préciser le numéro de lot ainsi que son intitulé

Offre de base

Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) :.....

Prix en option(s) suivant(s) (décrire les prestations, objet en options, sans mentionner leurs montants)
:

4/Engagement du soumissionnaire :

Après avoir pris connaissances des pièces constitutives du marché public prévues dans le cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte



Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Engage la société, sur la base de son offre ;

Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement
Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant.

Désignation des membres	Nature des prestations
.....
.....
.....

A livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission, et dans un délai de (en chiffres et en lettres).....



..... A compter de la date d'entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges.

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

5/Signature du soumissionnaire :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....
.....
.....

6/Décision du service contractant :

La présente offre est

A....., le

Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d'un groupement conjoint
- Préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.
- En cas d'allotissement, présenter une déclaration par lot.
- Pour chaque variante présenter une déclaration.
- Pour les prix en option présenter une seule déclaration.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques
- Spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES FINANCES



DECLARATION DE PROBITE

1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

Université Tahri Mohamed Béchar

2/Objet du marché public :

Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

L'OPERATION S'EFFECTUERA SOUS FORME DES LOTS SEPARES

LOT n°01 :	Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant
LOT n°02 :	Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles
LOT n°03:	Acquisition de mobiliers de restauration

3/Présentation du candidat ou soumissionnaire :

-Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

....., agissant :

En son nom et pour son compte.

Au nom et pour le compte de la société qu'il représente.

Dénomination de la société

Adresse de la société:.....

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

Numéro et date d'inscription au registre du commerce, au registre de l'artisanat et des métiers ou autre (à préciser) (barrer la mention inutile) :.....

4/Déclaration du candidat ou soumissionnaire :

Je déclare que ni moi, ni l'un de mes employés ou représentants, n'avons fait l'objet de poursuites judiciaires pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.

Oui non

Dans l'affirmative :(préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement).

M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.

M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la passation, de l'exécution ou de contrôle d'un marché public ou d'un avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de passation d'un marché public ou d'un avenant, sans préjudice des poursuites judiciaires, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d'annuler le marché public ou l'avenant concerné et d'inscrire l'entreprise sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à, le.....

Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Toutes les rubriques doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.
- En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit présenter sa propre déclaration.
- En cas d'allotissement, une déclaration suffit pour tous les lots. Le(s) numéro(s) de lot(s) doit (vent) être mentionné(s) dans la rubrique n° 2 de la présente déclaration.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, aux entreprises individuelles

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES FINANCES

DECLARATION DE CANDIDATURE



1/Identification du service contractant :

Désignation du service contractant :

Université Tahri Mohamed Béchar.

2/Objet du marché public :

Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

L'OPERATION S'EFFECTUERA SOUS FORME DES LOTS SEPARES

LOT n°01 :	Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant
LOT n°02 :	Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles
LOT n°03 :	Acquisition de mobiliers de restauration

3/Objet de la candidature :

La présente déclaration de candidature est présentée dans le cadre d'un marché public alloti :

Non ou Oui

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:.....

4/Présentation du candidat ou soumissionnaire :

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public:.....

....., agissant :

En son nom et pour son compte.

Au nom et pour le compte de la société qu'il représente.

4-1/ candidat ou soumissionnaire seul :

Dénomination de la société :.....

Adresse de la société:.....

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

Numéro et date d'inscription au registre du commerce, au registre de l'artisanat et des métiers ou autre (à préciser) (barrer la mention inutile) :.....

4-2/ Candidat ou soumissionnaire groupement momentané d'entreprises :

Le groupement est Conjoint ou Solidaire



Nombre de membres dans le groupement (en chiffres et en lettres):

Nom du groupement :

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d'ordre à chaque membre) :

1-Dénomination de la société:.....

Adresse du siège social :

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

Numéro et date d'inscription au registre du commerce, au registre de l'artisanat et des métiers ou autre (à préciser) (barrer la mention inutile) :.....

La société est mandataire du groupement Non ou Oui

Les membres du groupement :

Signent individuellement l'offre du groupement et toutes modifications du marché public qui pourrait intervenir ultérieurement.

Donnent mandat à un membre du groupement, désigné en qualité de mandataire, conformément à la convention de groupement qui accompagne l'offre, pour signer, en leur nom et pour leur compte, l'offre du groupement et toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement ;

Dans le cas d'un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:.....

5/Déclaration du candidat ou soumissionnaire :

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics:

- pour avoir refusé de compléter son offre ou du fait qu'il s'est désisté de l'exécution d'un marché public ;
- du fait qu'il soit en état de faillite, de liquidation de cessation d'activité ou qu'il fait l'objet d'une procédure relative à l'une de ces situations ;
- pour avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée constatant un délit affectant sa probité professionnelle ;
- pour avoir fait une fausse déclaration ;
- du fait qu'il soit inscrit sur la liste des entreprises défailtantes ;
- du fait qu'il soit inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics ;
- du fait qu'il soit inscrit au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- pour avoir fait l'objet d'une condamnation par la justice pour infraction grave à la législation du travail ;
- du fait qu'il n'a pas honoré son engagement d'investir ;
- du fait qu'il ne soit pas en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment,

des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

- pour n'avoir pas effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;



Non ou Oui

Dans la négative (à préciser) :

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il :

-n'est pas en règlement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Dans le cas où l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité.

-est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenir la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché public, sous le n°.....du....., délivré par.....

-détient le numéro d'identification fiscale suivant :....., délivré parle....., pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'existe pas des privilèges, des nantissements, des gages et/ou des hypothèques inscrits à l'encontre de l'entreprise.

Non ou Oui

Dans l'affirmative :(préciser la nature de ces privilèges, nantissements, gages et/ou hypothèques et joindre à la présente déclaration copie de leurs états, délivrés par une autorité compétente).

Le candidat ou soumissionnaire déclare que la société n'a pas été condamnée en application de l'ordonnance n°03-03 du 19 Joumada 1424 correspondant au 19 juillet 2003, modifiée et complétée, relative à la concurrence ou en application de tout autre dispositif équivalent :

Non ou Oui

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision).....

Le candidat ou soumissionnaire seul ou en groupement déclare avoir les capacités nécessaires à l'exécution du marché public et produit à cet effet, les documents demandés par le service contractant dans le cahier des charges (lister ci-après les documents joints) :

..... ;
..... ;

Le candidat ou soumissionnaire déclare que :

- la société est qualifiée et/ou agréée par une administration publique ou un organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par un texte réglementaire :

Non ou Oui

Dans l'affirmative : (indiquer l'administration publique ou l'organisme qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration) :

.....
.....

- la société a réalisé pendant (Indiquer la période considérée) un chiffre d'affaires annuel moyen de (indiquer le montant du chiffre d'affaires en chiffres,

en lettres et en hors taxes)

.....% sont en relation avec l'objet du marché public ou du lot (barrer la mention inutile).



-Le candidat ou soumissionnaire compte présenter dans son offre un sous-traitant

Non ou Oui

Dans l'affirmative remplir le formulaire joint en annexe V du présent arrêté.

6/Signature du candidat ou soumissionnaire seul ou de chaque membre du groupement

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
.....
.....
.....

Fait à, le.....

Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement.
- En cas d'allotissement chaque lot doit faire l'objet d'une déclaration.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, aux entreprises individuelles.



L'ENTETE DU SOUMISSIONNAIRE

LETTRE D'ENGAGEMENT SUR LES MOYENS HUMAINS AFFECTES AU PROJET A renseigné pour chaque lot

- Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°../VRDPO/UTMB/2023
- Opération : Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

Lot n°...	Intitulé du lot

Je soussigné (Nom, Prénom, adresse et qualité) :

.....
.....
.....

Déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à mettre à la disposition de l'opération relative à l'acquisition.....une équipe deux (02) personnes minimum **qualifiées** et certifiées, composées des intervenants suivants :

NON, PRENOM	QUALITE	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

NB : Les diplômes et attestations de certification des intervenants doivent être jointes à l'offre de candidature.

Fait à, le.....
Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR

DELEGATION DE POUVOIRS

Je soussigné :

NOM :

PRENOM :

QUALITE :

STATUT DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE EXACTE DU SIEGE SOCIAL :

Donne pouvoir à :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

QUALITE :

à l'effet de signer tous documents contractuels avec l'université TAHRI MOHAMED Bechar, dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour l'Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

Fait à, le.....
Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

à l'effet de signer tous documents contractuels avec l'université TAHRI MOHAMED Bechar, dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour l'Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

Fait à, le.....
Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR

DECLARATION DE SOUS-TRAITANT



1/ Identification du service contractant :

Désignation du service contractant : UNIVERSITE TAHRI MOHAMED BECHAR

2/ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Monsieur MEDJAOUED Mohamed, Recteur de l'université TAHRI MOHAMED BECHAR

2/ Objet du marché public : Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

3/ Présentation du soumissionnaire : (Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises préciser les informations concernant le mandataire du groupement)

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :
.....
.....

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

4/ Désignation du sous-traitant :

Dénomination de la société :

Adresse, n° de téléphone, n° de fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères :

Forme juridique de la société :

Montant du capital social :

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché public :

5/ Nature des prestations sous-traitées :

6/ Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

a/ Montant maximum HT (en lettres et en chiffres) :

b / Montant maximum TTC (en lettres et en chiffres) :

7/ Modalités d'actualisation et de révision des prix des prestations sous-traitées :



8/ Compte à créditer :

Nom et adresse de l'établissement bancaire

compte.....

9/ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :

Non Oui

10/ Déclaration du sous-traitant :

Le sous-traitant déclare avoir les capacités nécessaires à l'exécution du marché public et produit à cet effet, les documents demandés par le service contractant dans le cahier des charges (lister ci-après les documents joints) :

Le sous-traitant déclare qu'il n'est pas interdit ou exclu de la participation aux marchés publics, dans les conditions prévues dans le modèle de la déclaration de candidature.

Non Oui

Dans la négative (à préciser) :

Le sous-traitant déclare qu'il n'est pas en règlement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Dans le cas où l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat, le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité.

Le sous-traitant déclare qu'il :

- est inscrit au registre de commerce ou,
- est inscrit au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou,
- détient la carte professionnelle d'artisan ou,
- est dans une autre situation (à préciser) :

Dénomination exacte et adresse de l'organisme, numéro et date d'inscription :

Le sous-traitant déclare qu'il détient le numéro d'identification fiscale suivant délivré par le pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

Le sous-traitant déclare qu'il n'existe pas de privilèges, nantissements, gages et/ou d'hypothèques inscrits à l'encontre de l'entreprise.

Non Oui

Dans l'affirmative : (préciser leur nature et joindre copie de leurs états, délivrés par une autorité compétente)

Le sous-traitant déclare que la société n'a pas été condamnée en application de l'ordonnance n°03-03 du 19 Jourmada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003, modifiée et complétée, relative à la concurrence ou en application de tout autre dispositif équivalent :



Non Oui

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision)

Le sous-traitant déclare que :

- la société est qualifiée et/ou agréée par une administration publique ou un organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par un texte réglementaire :

Non Oui

Dans l'affirmative : (indiquer l'administration publique ou l'organisme qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration)

- la société a réalisé pendant (indiquer la période considérée) un chiffre d'affaires annuel moyen de (indiquer le montant du chiffre d'affaires en lettres et en chiffres, et en hors taxes) :

... dont ... % sont en relation avec l'objet du marché public ou du lot (barrer la mention inutile).

11/ Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

A....., le
Signature du sous-traitant :

A....., le.....
Signature du soumissionnaire :

Le représentant du service contractant, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement et certifie qu'aucun nantissement de créances ne fait obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 143 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

A....., le

Signature du représentant du service contractant :

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- Présenter une déclaration pour chaque sous-traitant.
- Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle

MEMOIRE TECHNIQUE JUSTIFICATIF



L'ENTETE DU SOUMISSIONNAIRE

LETTRE D'ENGAGEMENT PORTANT SUR LE STATUT DU SOUMISSIONNAIRE

- Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°.../VRDPO/ UTMB/2023.
- Opération : Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

Je soussigné (Noms, Prénoms, adresse et qualité) :

.....
.....
.....

Déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus, et que je soumissionne pour les lots suivants :

Lots	Qualité du soumissionnaire
• Lot n°01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant	
• Lot n° 02 : Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles	
• Lot n° 03 : Acquisition de mobiliers de restauration	

Fait à, le.....

Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

L'ENTETE DU SOUMISSIONNAIRE

LETTRE D'ENGAGEMENT SUR LE DELAI D'EXECUTION PROPOSE

- Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° .../VRDPO/ UTMB/2023.
- Opération : Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

Je soussigné (Nom, Prénom, adresse et qualité) :

.....
.....
.....

Déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus, et m'engage à exécuter le marché dans un délai de... (en jours/mois) à compter de l'entrée en vigueur du présent marché et ce, compter de la notification de l'ODS.

Lots	Délai d'exécution (en jours/mois)
• Lot n°01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant	
• Lot n° 02 : Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles	
• Lot n° 03 : Acquisition de mobiliers de restauration	

Fait à, le.....
Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

L'ENTETE DU SOUMISSIONNAIRE

LETTRE D'ENGAGEMENT SUR LE DELAI DE GARANTIE PROPOSE

- Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°.../VRDPO/ UTMB/2023.
- Opération : Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

Je soussigné (Noms, Prénoms, adresse et qualité) :

.....
.....
.....

Déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à assurer la garantie des équipements pour une durée de (en années) :

Lots	Durée de Garantie (en années)
• Lot 01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant	
• Lot n° 02 : Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles	
• Lot n° 03 : Acquisition de mobiliers de restauration	

Fait à, le.....
Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

L'ENTETE DU SOUMISSIONNAIRE



LETTRE D'ENGAGEMENT SUR LE DELAI SERVICE APRES VENTE PROPOSE

- Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°..../VRDPO/ UTMB/2023.
- Opération : Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

Je soussigné (Noms, Prénoms, adresse et qualité) :

.....
.....
.....

Déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et à assurer un service après-vente conformément au tableau ci-dessous :

Lots	Durée de service après Vente (en années)
* • Lot 01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant	
* Lot n° 02 : Acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention, de pesage et d'ustensiles	

NB : Toute offre proposant un délai de service après ventre (SAV) inférieur au délai de garantie proposé entraine le rejet systématique de l'offre pour le lot N°01 et N°02

Fait à, le.....
Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

L'ENTETE DU SOUMISSIONNAIRE



LETTRE D'ENGAGEMENT SUR LA DISPONIBILITE D'UN LOT DE PIECES DE RECHANGE

- Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°..../VRDPO/ UTMB/2023.
- Opération : Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

Je soussigné (Noms, Prénoms, adresse et qualité) :

.....
.....
.....
.....

Déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à mettre à la disposition du service contractant un lot de pièces de rechange de 01% du montant du marché, à garder au niveau des locaux du cocontractant.

Fait à, le.....
Signature du candidat ou soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

PLANNING DES LIVRAISONS : Trois (03) lots



L'ENTETE DU SOUMISSIONNAIRE



PLANNING DES LIVRAISONS

- Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°..../VRDPO/ UTMB/2023.
- Opération : Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

LOT n°01 : Acquisition, installation et mise en service des équipements du restaurant

Delai global de livraison des équipements du lot : _____ jours

Désignation des articles prestations	Echéancier de livraison
Livraison des équipements	← [] jours →
Dénombrement et installation	← [] jours →
Mise en service	← [] jours →
Réception	← [] jours →

Fait à le
Le soumissionnaire
 (Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre technique.

L'ENTETE DU SOUMISSIONNAIRE



PLANNING DES LIVRAISONS

- Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°..../VRDPO/ UTMB/2023.
- Opération : Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000lits à Béchar

Lot n° 02 : acquisition, installation et mise en service de matériels de préparation, de manutention et de pesage.

Délai global de livraison des équipements du lot : _____ jours

Désignation des articles prestations	Echéancier de livraison
Livraison des équipements	← [_____ jours] →
Dénombrement et installation	← [_____ jours] →
Mise en service	← [_____ jours] →
Réception	← [_____ jours] →

Fait à le
Le soumissionnaire
 (Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre technique.

L'ENTETE DU SOUMISSIONNAIRE

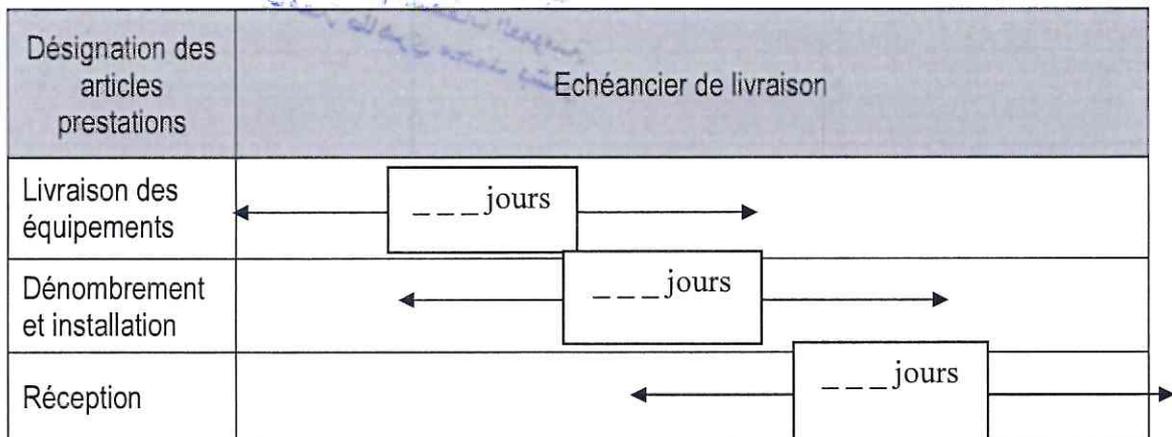


PLANNING DES LIVRAISONS

- Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°.../VRDPO/ UTMB/2023.
- Opération : Equipement du restaurant de la résidence universitaire 1000 lits à Béchar

Lot n° 03 : Acquisition de mobilier de restauration

Global delivery delay of the lot equipment : _____ days



Fait à le
Le soumissionnaire
 (Nom, qualité du signataire, cachet et signature)

- Document à insérer dans le dossier de l'offre technique.

رأي لجنة الصفقات العمومية
رقم: 09، بتاريخ: 18 جويلية 2023
للموافقة،



فراج الطيب
رئيس لجنة الصفقات العمومية
جامعة طاهري محمد بشار